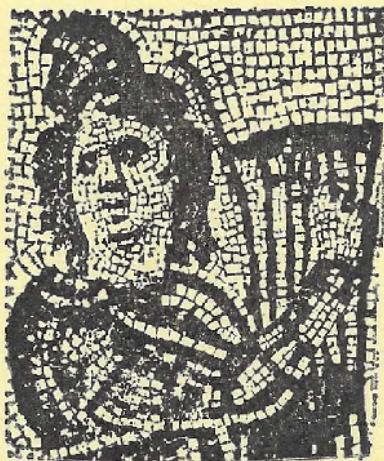


*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904

N° 71

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1976



LYON  
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES  
42, quai Gailleton  
1976

## SOMMAIRE

---

La chanson viennoise .....	5
L'Eglise métropolitaine et primatiale de Vienne, par Marcel Gourdant .....	41
Un anniversaire : la sortie des Amis de Vienne en 1926 ..	58
Archéologie .....	59
Nos lecteurs ont la parole .....	61

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

### REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour "répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises" (article premier des statuts).

Pour 1976

Le numéro .....	15,00
Abonnement annuel normal .....	50,00
Abonnement de soutien .....	100,00
Retraités et étudiants .....	30,00

*Avis important* : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

*Correspondance* : Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne. C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71.

## **Avez-vous réglé votre abonnement de 1976**

---

*Nous vous rappelons que l'abonnement au bulletin de la Société des " Amis de Vienne " est souscrit pour l'année en cours.*

*Pour aider notre secrétaire bénévole, pour nous permettre de vous servir de bons bulletins... AIDEZ-NOUS en réglant dans le plus bref délai votre abonnement de 1976, si ce n'est pas encore fait et FAITES ABONNER VOS AMIS.*

*Prière de nous retourner la fiche ci-dessous avec le montant de votre abonnement.*

---

### **FICHE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DES " AMIS DE VIENNE " POUR L'ANNEE 1976**

---

NOM : ..... Prénoms : .....

Adresse exacte (pour l'envoi du bulletin par poste) : .....

.....

.....

#### TARIF ABONNEMENT :

<i>Abonnement de soutien</i> .....	100 F
<i>Abonnement normal</i> .....	50 F
<i>Etudiants - Retraités</i> .....	30 F

A retourner accompagné du règlement par :

chèque bancaire ou par C. C. P. LYON 185-71 à l'adresse  
" AMIS DE VIENNE " - Syndicat d'Initiative - Cours Brillier  
38200 VIENNE

---

**Programme de nos manifestations au verso**

## **NOS MANIFESTATIONS**

---

Le début du dernier trimestre de 1976 sera consacré à la visite détaillée de la **primatiale Saint-Maurice** les samedis :

- 9 octobre : portail et façade ;
- 16 octobre : chapiteaux romans ;
- 23 octobre : sacristie, reliquaires,  
sous la direction du Père Marchand.

Chaque visite sera précédée d'une projection de diapositives qui aura lieu, soit à la cure soit salle Saint-Louis.

Rendez-vous devant la cure vers 14 heures.

**N.B.** — En cas de mauvais temps l'ordre des visites sera modifié.

A la fin des visites une collecte sera organisée pour la restauration des orgues.



Les autres manifestations du trimestre seront annoncées par voie de presse.

*BULLETIN*  
*DE LA*  
*SOCIÉTÉ*  
*DES*  
*AMIS DE VIENNE*

Société fondée en 1904

N° 71

Fascicule 3 - Troisième trimestre 1976



---

LYON  
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES  
42, quai Gailleton  
1976

L I V R E S

Rappel :

# VIENNE GALLO-ROMAINE AU BAS-EMPIRE

275-468 après J. - C.

PAR

André PELLETIER

*Docteur ès Lettres*



Publié avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique

Cette très importante étude sur Vienne, de M. André Pelletier, a été publiée, par numéro spécial du *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, en 1974, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société.

200 pages et de très nombreuses illustrations vous feront découvrir la Vienne du Bas-Empire romain.

Ce bulletin doit être un des éléments de base de votre bibliothèque, vous le lirez avec plaisir, vous serez agréable à vos amis en le leur offrant.

Pour 50 francs (envoi sur demande, franco) vous pouvez l'acquérir auprès du Secrétariat des Amis de Vienne, Syndicat d'Initiative, cours Brillier, Vienne.

---

*A paraître :*

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs la parution prochaine de deux plaquettes par nos sociétaires :

★ l'une sur « LA PRIMATIALE SAINT-MAURICE », réalisée par le Père Marchand ;

★ l'autre sur « L'HISTOIRE DU DAUPHINE », dont l'originalité repose sur l'association de la bande dessinée, de la cartographie et d'un texte sobre mais dense. Cet ouvrage est réalisé en équipe avec M. Durand comme maître-d'œuvre.

## LES CHANSONS VIENNOISES

---

*Il y a un an nous avons demandé à nos lecteurs de nous envoyer les vieilles chansons viennoises qu'ils pouvaient connaître. Nombreux ont été les envois.*

*Nous présentons les plus caractéristiques, et nous avons d'ailleurs ajouté quelques poèmes.*

*Une commission doit se réunir pour récompenser les meilleurs envois.*

*Nous avons tenu à publier les textes dans leur intégralité et dans leur orthographe souvent fantaisiste et phonétique.*

*Pour l'illustration nous avons choisi les portraits-caricatures des Viennois par le peintre TOURRES. Certains de ceux-ci sont sans nom, aussi nous lançons un appel à nos lecteurs pour les identifier.*

## I. — CHANSONS PROFESSIONNELLES

### Les douze articles de la Foi, de la Loi ou le Menu du Frère Grégoire

*Chanson*

Chantée depuis la fondation (1808)  
de la Société de Saint-Blaise de Saint-André-le-Haut à Vienne (Isère)  
dans sa réunion annuelle du 3 février

*Le PREMIER article de la foi, de la loi,  
dites-le nous frère Grégoire ?*  
Un bon ventre de veau, bien farci, sans os.  
*Le DEUXIÈME article etc., etc.*  
Deux poulets bouilli-t'-aux porreaux  
*Le TROISIÈME article etc., etc.*  
Trois aloyaux, le ventre et les os.  
*Le QUATRIÈME article etc., etc.*  
Quatre, quatre, quatre ! quatre pieds de porcs.  
*Le CINQUIÈME article etc., etc.*  
Cinq pieds de mouton « voilà qui est bon (*ter*) »  
*Le SIXIÈME article etc., etc.*  
Six perdrix aux choux « voilà tout (*ter*) »  
*Le SEPTIÈME article etc., etc.*  
Sept lapins en broche, bien cuits dans leur sauce.  
*Le HUITIÈME article etc., etc.*  
Huit plats de salade pour entrée de table.  
*Le NEUVIÈME article etc., etc.*  
Neufs pains du Chapitre pour notre exercice.  
*Le DIXIÈME article etc., etc.*  
Dix bonnes bouteilles pour boire à merveille.  
*Le ONZIÈME article etc., etc.*  
Onze demoiselles gracieuses et belles, bien fournies  
en t..., en jambons « voilà qui est bon (*ter*) ».  
*Le DOUZIÈME article etc., etc.*  
Douze militaires revenant de la guerre, leurs fusils  
chargés, tout armés « pour tirer » (*ter*) ».

Communiqué par M. BAYLE  
Boulevard de la République - 38200 Vienne.

## La Chanson des Cardeurs

Chantée par la Société de Saint-Blaise de Saint-Martin

C'est aujourd'hui la Saint-Blaise !  
Que les cardeurs sont à leur aise !  
Ils s'en vont de deux en deux,  
Comme de vilains, comme de vilains,  
Ils s'en vont de deux en deux,  
Comme de vilains crasseux.

Dès que le soleil se montre  
Oh ! grand Dieu ! Quelle honte !  
La poussière leur sort des yeux,  
Comme de vilains, comme de vilains,  
La poussière leur sort des yeux,  
Comme de vilains crasseux.

Ils s'en vont à la messe  
Pour y voir leur duchesse  
Ils s'en vont de deux en deux,  
Comme de vilains, comme de vilains,  
Ils s'en vont de deux en deux,  
Comme de vilains crasseux.

Ils vont sur la grande place  
Manger la soupe au fromage  
Ils s'en vont de deux en deux,  
Comme de vilains, comme de vilains,  
Ils s'en vont de deux en deux,  
Comme de vilains crasseux.

*Communiqué par M. BAYLE*  
Boulevard de la République - 38200 Vienne.

## Les Tisseuses

### I

Le tissage mécanique  
A Vienne, il y a que cela.  
C'est des filles très chiques  
Qui font ce métier-là.  
Aussi sur leur passage  
On entend beaucoup de voix  
Crier gloire et courage  
Au tissage viennois.

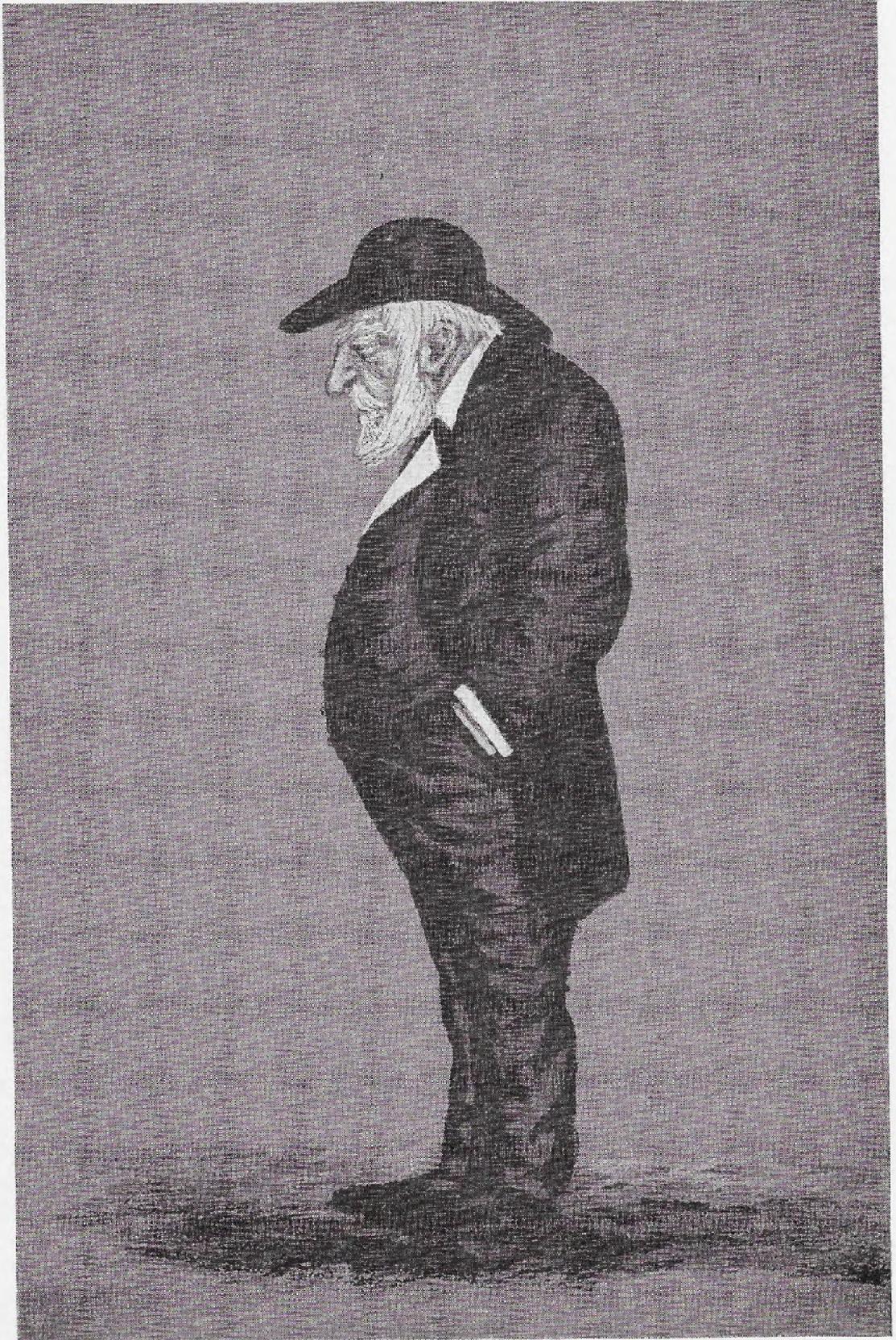
### II

Et vous jeunes fillettes  
Qui, toute la journée  
Regardez passer vos navettes  
Par les commis ne vous laissez pas mener  
Regardez-les sans peur  
Et la main dans la main  
Prenez d'assaut les gareurs.  
En leur chantant ce gai refrain.

### III

Le tissage mécanique  
N'a pas besoin de vous  
Mais dans toutes les boutiques  
On a besoin de nous.  
Faut pas croire nous faire peur  
Toujours nous engueuler  
Contremaître, commis, gareur } *bis*  
Vous pouvez continuer.

*Communiqué par Mme LARDIÈRE (née BUFFAT Jeanne)  
Villa Paula, montée Bon-Accueil - 38200 Vienne.*



TOURRES

Dr Brettet

## Saint Blaise

Extrait du *Journal de Vienne* en date du 3 février 1906  
dont l'auteur était Fernand REYMOND,  
contrôleur des Contributions Directes à Vienne

Je chanterai ne vous déplaise,  
Le Saint des fabricants de drap  
Saint Blaise !

Je sens mon cœur qui bat  
Et la cloche qui sonne à Saint-André-le-Bas !  
Du faubourg d'Estressin à la porte de Serpaize  
Nous remplit d'aise...  
Ah ! Le joli branle-bas !  
Inclinez-vous messieurs les fabricants de drap  
Tisseurs croisez-vous les bras,  
C'est aujourd'hui la Saint-Blaise.

Qu'a fait ce Saint en vérité,  
Pour être ainsi réputé ?  
Mais c'est tout simplement l'émule  
Du Pape en sainteté !...  
J'en vois la preuve dans ses mules...  
Le Pape monopolisait  
En offrant avec emphase  
Sa mule à baiser.

Saint Blaise survenant dit : « Le Pape nous rase »  
Je m'en vais le toiser  
Et le passer au crible !  
On dit le Pape infaillible...  
Alors, que n'a-t-il baptisé  
Ses mules qu'il donne à baiser.  
Avec les sacrements il en prend à son aise  
Tandis que moi, brave Blaise  
Qui suis bien plus dégourdi  
J'ai baptisé mes mules... Jenny !

Je suis le Saint de la Fabrique !  
Patron des renvideurs et métiers mécaniques  
On me taxe de scélérat !  
J'ourdis sans cesse et je proclame  
J'ourdis la chaîne et je pousse la trame

Tandis que Saint Martin grand faiseur d'embarras  
Donnait pour rien son drap,  
Dépréciant la marchandise  
Je suis le saint « nec plus ultra »  
Car j'allonge la pièce et l'étire à ma guise,  
Et tant pis pour  
Le vêtement qui va rétrécir au lavage,  
Allongez, allongez toujours,  
Il s'en vendra bien davantage...

Avec les nouvelles lois  
Chaque Saint a son emploi.  
Saint Antoine a pris l'enseigne  
D'un bric-à-brac, objets trouvés,  
Saint Crépin tient les empeignes,  
Saint Reporter les chiens crevés... !  
Saint Joseph le plus éprouvé  
Ne vend-il pas dans cette ville  
Des cornes pour automobile.  
C'est à la suite d'un malaise  
Que Saint Blaise  
— Hunyadi-janos, Rubinat —  
Toujours a fait, toujours fera  
Dans... les draps !

## II. — LES VOGUES

---

### Vogue des Bûches

As-tu vu la cour de l'Ambulance  
As-tu vu la place Jouvenet  
As-tu vu la rue Marchande  
As-tu vu Notre-Dame-de-Pipet  
As-tu vu la place du Collège  
Le cirque romain et Saint-Marcel  
Et tout ça mon pôteau  
C'est Saint-André-le-Haut  
Et à Vienne, il n'y a rien de plus beau.

Trois moineaux dans un chapeau  
Voilà la vogue, voilà la vogue,  
Trois moineaux dans un chapeau  
Voilà la vogue Saint-André-le-Haut.  
Trois pelés, un tondu  
Voilà la vogue, voilà la vogue,  
Trois pelés, un tondu  
Voilà la vogue des bûches au cul.

*Communiqué par M. Lucien BARRACAND*  
« Les Tupinières », chemin des Gisèles - 38200 Vienne.

## Vogue des Portes de Lyon

### *1<sup>er</sup> couplet*

Le tambour bat  
Le clairon sonne  
Au loin résonne la trompette  
Disons adieu à nos amours  
Adieu quartier qui m'a vu naître  
Le sort a désigné nos pas  
En chantant nous défendrons la France  
Et puis un jour dans les combats  
Les lauriers couvriront notre vaillance.

### *Refrain*

Et répétons sans cesse  
Ami buvons à plein canon  
Honneur à la jeunesse  
Des Portes de Lyon. } *bis*

### *2<sup>e</sup> couplet*

Pris pour emblème l'espérance  
Les uns ont préféré francœur  
Nous avons préféré la lance  
Ami joyeux de nos efforts.  
L'étranger en quittant notre lance  
Se dit ami et en cadence  
Honneur aux Portes de Lyon.

*(Au refrain)*

## Vogue de Saint-Maurice

### *1<sup>er</sup> couplet (1)*

De Saint-Maurice c'est la fête  
Venez, venez filles et garçons  
Au plaisir que chacun s'apprête  
Venez, venez rions, dansons.

### *Refrain*

Chanter, danser, au son de la musette  
Chanter, danser au son du tambourin.

### *2<sup>e</sup> couplet*

Le dimanche au tour de ville  
Il faut les voir chapeau monté  
Le lundi tir à l'anguille  
Il faut les voir se trémousser.

*Communiqué par Mme PETIT*  
Résidence de l'Argentière - Vienne-Estressin.

---

(1) Il existe une variante communiquée par M. G. VINCENT :

*A Saint-Maurice c'est la fête  
Chantez, valsez filles et garçons  
A Saint-Maurice c'est la fête  
Chantez, dansez filles et garçons.*



TOURRES

## Le Zouave du Gauchon

Chanson créée en 1931  
à l'occasion de la première braderie du commerce viennois

### I

C'est le vrai Torchebugne  
Malin comm' un furet  
Car rien ne lui répugne  
Il faut voir le laret  
Pirater dans la Gère,  
Marauder dans les champs,  
Caresser la bergère,  
Et le soir en rentrant :

### *Refrain*

Loin de son gavagnon  
Le zouave du Gauchon  
Chez le bistrot,  
Crie à Margot :  
Encor'un pot.  
Buvons jusqu'à demain  
Joyeux, le verre en main,  
Gai troubadour  
Chantant toujours  
Le vin, l'amour,  
C'est un joyeux luron }  
Le zouave du Gauchon. } *bis*

### II

A vingt ans, dans les zouaves,  
Le laret s'engagea,  
S'conduisit comm' un brave,  
Devint premier soldat.  
Alors son capitaine  
Le choisit comm' tampon  
S'mit à fair' des fredaines,  
A courir le jupon.

### *Refrain*

Loin de son gavagnon  
Le zouave du Gauchon  
Le soir s'en va  
A la casbah,  
Chez la Fathma.  
Et jusqu'au lendemain,  
Il dit avec entrain,  
Gai troubadour,  
Rempli d'humour,  
Son chant d'amour.  
C'est un joyeux luron } *bis*  
Le zouave du Gauchon.

### III

Il revint à l'usine,  
Quand il fut libéré,  
Avec la grand'Fifine,  
Un jour s'est marié.  
Maint'nant comm' un' larmuse,  
L'été au bord de l'eau,  
Il dit : mon vieux j'suis use,  
J'ai soupé du boulot.

*(Au 1<sup>er</sup> refrain)*

### IV

Le lendemain de fête,  
Il dit : j'suis fatigué,  
Mon métier est arrêté,  
Et j'ai la G.D.B.  
Je vais aller Poupoule,  
Ecrabouiller l' petit,  
Mais il rat' tout' ses boules  
Et embrass' la Fanny.

*(Au 1<sup>er</sup> refrain)*

## V

Voyez-le dans les joutes,  
Fier sur le tabagnon,  
Tous les Francs Cœurs redoutent  
Le zouave du Gauchon.  
De notre braderie,  
Il est le bout' en train,  
En ce jour de folie,  
Chantons ce gai refrain.

*(Au 1<sup>er</sup> refrain)*

Communiqué par Mme LARDIÈRE (née BUFFAT Jeanne)  
Villa Paula, montée Bon-Accueil - 38200 Vienne.



### **Chanson des Francs Cœurs**

Les marins de la Blancherie  
Montaient le bateau des Francs Cœurs,  
Les marins de la Blancherie  
Montaient le bateau des Francs Cœurs.

Il faut les voir au tour de ville  
Défiler en chapeau moulé  
Et le lundi tir à l'anguille  
Il faut les voir se débrouiller.

### **Vogue de Saint-Martin**

Favénon sur son trône, héroïque  
Voyait passer ses valeureux soldats  
Ses murs anciens, ses murailles antiques  
Des temps passés qui ne reviendront pas.  
Aimiez-vous mieux la danse ou la musique ?  
C'est l'union, c'est la franchise  
Amour, égalité, soutien.  
A la fête, à la fête, à la fête  
Des joyeux Saint-Martin  
A la fête, etc.

### III. — LE RHONE

---

#### La Farandole du Rhône

La bergerette porte fleurette  
Des rubans bleus dans les cheveux  
Ronde et bien mise, part à l'église  
Tous les matins chanter Latin.

Puis quand tout est terminé  
Faisons la noce, faisons la noce,  
Puis quand tout est terminé  
Faisons la noce en Dauphiné.

Les patriotes portent des bottes  
Les muscadins des souliers fins  
Les jours de fête perdent la tête  
Et le lundi sont engourdis.

Puis quand tout est terminé  
Fument leur pipe, fument leur pipe,  
Puis quand tout est terminé  
Fument leur pipe en Dauphiné.

Venez les prendre je vais les vendre  
Tous mes paniers jusqu'au dernier  
Châtaignes fraîches châtaignes sèches  
Vencz chaussés ou déchaussés.

A cinq sous les châtaignons  
Venez les prendre, venez les prendre,  
A cinq sous les châtaignons  
Venez les prendre ils sont très bon.

*Communiqué par M. et Mme Marcel MOLINIER*  
Chemin de la Gloire-de-Dieu - 38200 Vienne.

## Le bel âge des berges

(En Dauphiné)

Des jouteurs s'affrontent ;  
A côté de la passerelle...  
Les clameurs qui montent,  
Comme les perches se querellent.

Le Rhône fait des tourbillons,  
Près de Sainte-Colombe.  
Il ne peut oublier Lyon,  
A l'accent des palombes.

Dans l'onde, mugit le fleuve,  
« J'ai retrouvé les sept collines ! »  
Il gronde les piles neuves  
Tous les ponts courbent leurs échines.

Les Dauphins au cœur d'amant,  
Prennent ici leur dulcinée.  
Vienne, c'est un coin charmant,  
Dans le milieu du Dauphiné.

Des Romains firent ce berceau,  
Chante cette ritournelle.  
Belles bouches de Jouvenceaux,  
Des Valois aux Pastourelles.

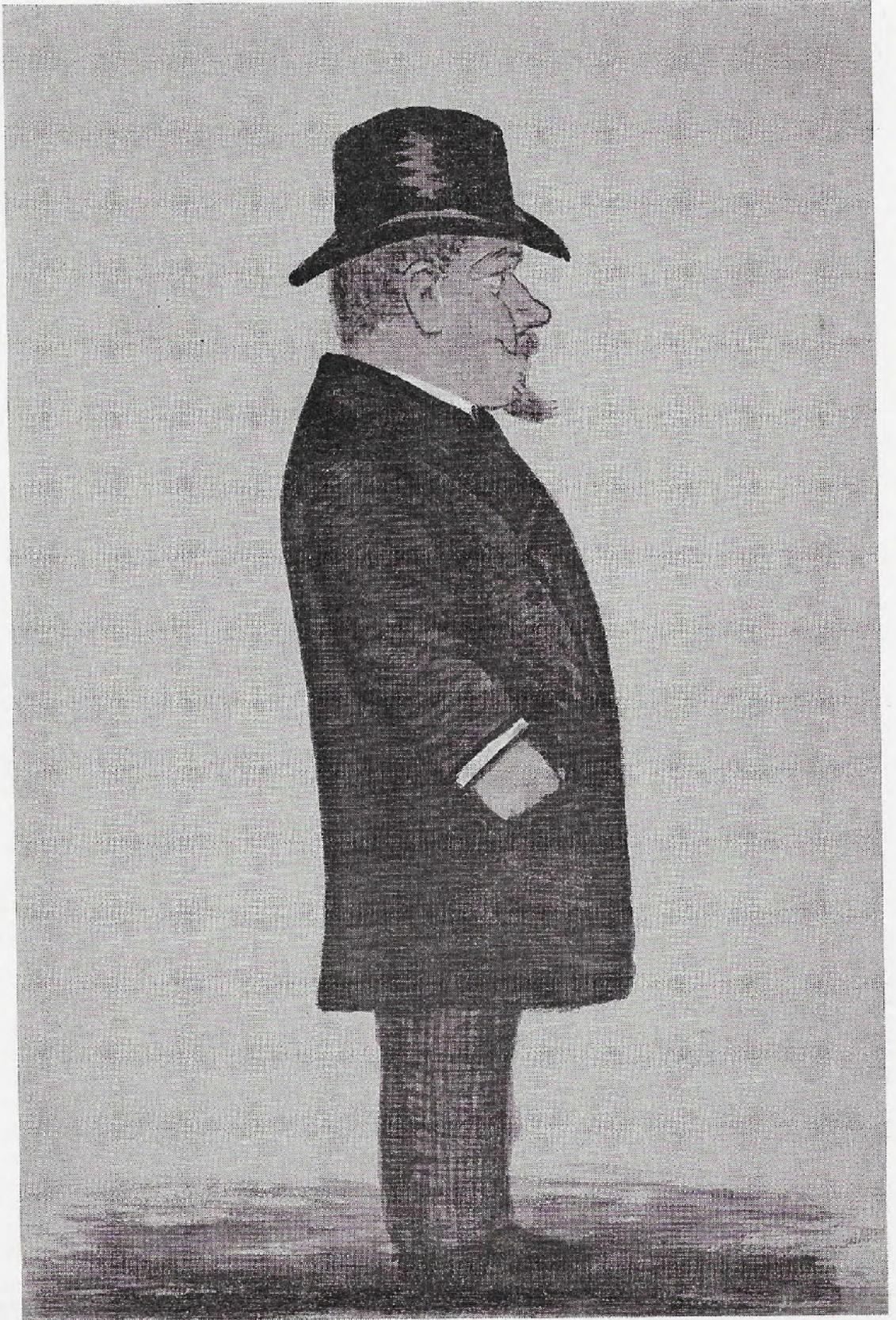
Serré contre ta robe,  
Vers toi, le Dauphin pense...  
Ce bal s'estompe à l'aube,  
Pour la dernière danse.

Le soleil s'échappe de tes yeux,  
Ferme tes jolies paupières.  
Tu te souviens de tous nos Aïeux,  
Qui firent la même prière.

Notre « Ville », ma fille est Noble,  
Je veux la marier.  
Son Prince s'appelle Grenoble.  
Pourquoi donc, vous riez ? !

Avec nous suivez ce cortège,  
Nous sommes ses enfants.  
Le bruit des pas sont des arpèges,  
« Vivons en triomphant ! »

*Communiqué par M. et Mme Marcel MOLINIER  
Chemin de la Gloire-de-Dieu - 38200 Vienne.*



TOURRES

D<sup>r</sup> Barbier

#### IV. — LES EVENEMENTS

---

##### Déclaration d'amour de M. Benoni Cavet à Mlle Dodon Boyau

L'apprenti qui s'endort sans avoir fait sa tâche,  
Le compagnon qui a peur du Maître qui se fâche  
Epreuve moins d'ennuis, de tourments, d'embarras,  
Que ceux que je ressens en voyant vos appas.  
Entre un satin z'et vous, guieu, que de ressemblance,  
On ne saurait, des deux, faire de différence ;  
Votre bouche, semblable au rond d'un agnolet,  
Répand z'un doux parfum qui a l'odeur du navet ;  
Votre teint si fleuri, vos lèvres si vermeilles,  
Sont à mes yeux charmés deux petites merveilles,  
Vos beaux yeux qu'on ne peut se lassé d'admirer  
Brillent comme un lampion que l'on vient de moucher.  
Si je reste un moment z'assis sur ma banquette,  
Je ne fais que crapaud, lardure et arbalète ;  
Mais tout ça n'est rien si ce n'est point z'en vain  
Que mon cœur échauffé prétend z'à votre main.  
Le son mélodieux de votre voix si belle  
Me fait tourner le cor comme une manivelle,  
Je n'ai plus qu'à mourir, je suis réduit z'à rien,  
Vous faites mon maleur, cela se comprend bien.  
Mes yeux sont encavés, déjà ma peau se ride,  
Vous le voyez, je suis sec comme un roquet de vide,  
Je ne mange plus rien, je n'ai plus de repos,  
L'on entendrait quassé la moëlle de mes os,  
Mon teint pâle et jaune ressemble z'à du fromage  
Qu'a traîné quinze jours et même davantage,  
Oh ! tant drôle Dodon ! que n'ai-je pu savoir  
Que pour vous adoré y suffit de vous voir.  
Je vous ai vue, oh ! que je vous adore.  
Adorée, serez-vous t'insensible au feu qui me dévore ?  
Voudrez-vous donc livré mon âme au désespoir

Et à la tirigosse du matin jusqu'au soir ?  
Ne prendrez-vous jamais piqué de mon martyre ?  
Non ! non ! dans votre cœur un murmure soudain,  
Vous dira chaque jour : « Bah ! donne-li ta main,  
« Il est si ben enfant, t'ainsi voilà son crime,  
« Y ne t'aime que trop, car son amour l'abime ».  
Et vous résisteriez au cri de votre cœur  
Pour avoir le plési de faire mon maleur ?  
Non, non, je ne crois pas ça d'une personne honnête,  
A moins qu'elle aye le cœur plus dure que sa banquette.  
Quand z'à ma probité, si je n'ai pas de bien,  
Informez-vous de moi, allez je ne crains rien.  
Auriez-vous de dégoût parce que la Dimanche  
Vous voyez queuquefois de crasse sur ma manche ?  
Qu'importe ! si je peux faire votre bonheur,  
Car on ne dira pas que je suis bambocheur,  
Que je cours guilleri, que tous les jours je flâne,  
Qu'on me connaît partout pour une banbanne,  
Non, non, je suis connu pour un brave garçon,  
Et rien ne peut ternir ma réputassion.  
On me voit z'au quarquier rangé comme un plot d'aune,  
Je n'ai jamais couru cabaret ni potronnes,  
Et si d'après tout ça je puis prétendre z'à vous,  
Répondez et je tombe z'à vos genoux.

*Communiqué par M. BAYLE*  
Boulevard de la République - 38200 Vienne.

**Réponse de Mlle Dodon Boyau  
à M. Benoni Cavet**

*Compagnon Canut*

Messieu, quand je reçu votre agréable lettre,  
J'étais au dernier fi, je venai de remettre.  
Etonnée, z'aussitôt j'arrache le cachet,  
Puis, t'au bas de l'écrit je vois signé Cavet,  
A ce nom je senti mon âme se délabré  
Comme si je venions de prendre la guiarrée,  
Tout mon cor s'est tourné et je crus mêmeent  
Que je me trouvions mal à ce signement.  
Mais revenus z'à moi, l'âme encore émue,  
Je croyais z'en lisant que j'avions la berelue,  
Enfin, après avoir renuclé jusqu'au bout,  
Je réfléchis z'un peu z'en pleurant tout mon soûl.  
Hélas ! dans son questrin quand l'amour nous entraîne,  
Que de maux z'il ourdit z'en tissant notre chaîne !  
Car lors que je croyons qui fait notre bonheur,  
Il trame tous nos chagrins z'en fisquant notre cœur.  
Nous gémissons, tant pis, z'il rit de nos murmures,  
Comme un méchant, marchant, rit de nos entorssures ;  
Bientôt z'il fuit, hélas ! et levant l'escarpin,  
Y nous laisse l'ennui de cherché un parrain,  
Et loin d'être touché de notre juste plainte  
Y nous laisse en suspens comme un roquet de jointe,  
Puis qu'on chôme enfin, ou qu'on ne chôme pas  
Y faut faire un trousseau, embarras qu'embarras,  
Et quand vient z'à payer le moi de nourrissage,  
Faut prié son marchant ou vendre son ménage ;  
Velà comme ça va, quand sans n'y réfléchir  
On veut se marié pour tâter du plésir.  
Liés comme l'arquet z'avec la pointizelle  
On bisque sans pouvoir détaché sa ficelle,  
Et vivant sans t'espoir, les malheureux époux  
Finissent bien souvent par se fiché des coups.  
De nos pour sentiments velà l'affreuse image.  
Je ne peux sans trembler z'y penser davantage ;  
Ce n'est pas que j'ai peur que vous soyez méchant,  
On voit z'en vous voyant qu'on a z'un bonnenfant,

Mais faut bien réfléchi, et si l'on se marie,  
Savoir d'abord comme on passera sa vie,  
Ce qu'on fera la nuit, ce qu'on dira le jour,  
Car une fois z'époux on ne fait plus l'amour,  
De toutes ces bêtises on se lasse bien vite,  
Ça ne fait pas bouillire le fond de la marmite :  
Ce n'est pas l'embarras quant l'on s'aime bien.  
Pour être heureux z'ensemble on n'a besoin de rien ;  
Un mequier, un rouet, un lit, pi de l'ouvrage,  
Velà tout ce qui faut pour faire bon ménage.  
Les miaillons viennent-ils, la navette à la main,  
Et Bistenclaque, pan, on se déguenille, on leur donne du pain.  
Si l'on en a plusieurs, l'aîné fait de cannettes  
En attendant qu'il puisse attraper les pincettes  
Y va chercher la trame, y trotte au magasin,  
Il est toujours dru comme un petit lapin.  
On l'appelle mimi, on l'amuse, on l'embrasse,  
On l'y lave le nez pour qu'y n'ai pas de crasse,  
Et quand il est plus grand, on le met compagnon  
Chez quelque brave gens de la profession.  
C'est alors qu'on jouit du bonheur d'être mère  
Et d'avoir de z'enfants qui connaissent leur père.  
Si l'on a de z'ennuis qui vous font remondé,  
On a du moins quelqu'un qui peut vous consolé.  
Tah, tout bien combiné, je serai votre fame  
Si vous voulez conter sur la foi de mon âme,  
Mais avant tout, Messieu, je veux d'abord savoir  
Si cependant mon père voudra nous laisser voir.  
Je vas l'y demander et d'après sa réponse  
Nous irons z'acheter tous les deux de z'annonces.  
Je m'abandonne z'à vous du soin de mon bonheur,  
Vous êtes pour la vie le maître de mon cœur.

*Communiqué par M. BAYLE*  
Boulevard de la République - 38200 Vienne.

## La chasse aux renards

### *Complainte*

Dédiée au grand louvetier Franchemi (le jour de sa fête)

Habitants du quai de Gère,  
Et de Pont-Evêque aussi  
Ecoutez tous le récit  
D'un combat digne d'Homère  
Survenu tout près d'ici.

Ça se dit, ça se répète  
Maintenant un peu partout ;  
On vous en casse la tête  
A Cour, à Monseveroux  
On le conte à Beaurepaire,  
Ce n'est donc plus un secret  
On connaît toute l'affaire  
Par un convive indiscret...

Le gros lieutenant de chasse  
Que l'on nomme Franchemi  
Convia quelques amis  
A chasser non la bécasse  
Mais les renards, et les loups  
Qui ne font que mauvais coup.

Parmis les chasseurs en ligne  
Rayonnait dans son ampleur  
Notre maire qu'a l'insigne  
De la Légion d'honneur.  
Pourquoi ? Je ne puis le dire  
Même que ça prête à rire.

A sa suite on remarquait  
Certains membres du Parquet  
Jeunes gens d'humeur égale  
Grands coureurs d'horizontale  
Et quelques négociants  
Connus pour de bons vivants.

Forge, l'élégant fumiste  
Tardif, fameux assureur  
Champinot, un autre artiste  
Gai compagnon mais farceur  
Chacun d'eux moins redoutable  
Dans les forêts, qu'à table.

On voyait d'Ezin Pinet,  
Rochas, le célèbre maire  
Gubernard, juge de paix  
Du canton de Beaurepaire.

Puis le sous-préfet Monier  
Qui n'est jamais le dernier  
Quand on doit manger la soupe  
Enfin l'avocat Boitard  
Qui se croit un fin renard  
Et dont on connaît la coupe  
Et jusques au petit Julien  
Qui porta du Chambertin.

Au jour on se met en quête  
Franchemi donne un signal  
Et chaque chasseur s'apprête  
A fusiller l'animal...  
Mais on dit et ça me passe  
Qu'après une heure de chasse  
Quelques-uns sur le gazon  
Tuèrent un saucisson.

Le louvetier les engeule  
Et leur dit finalement  
Que ce n'est pas le moment  
D'être porté sur sa geule.  
Avait-il tort ou raison ?  
Je ne dis ni oui ni non.

Soudain, reprenant courage  
A la voix du lieutenant  
Nos chasseurs, vers le village  
Se dirigent lentement  
Ils y parviennent fourbus  
Haletants et morfondus.

Bien vite on se met à table  
Au grand hôtel d'Orient,  
Un célèbre restaurant  
Qui n'est pas sans confortable,  
Où l'on trouve, ça se doit,  
Bon accueil et vin clai-ret.

Le repas était superbe  
Tout marcha d'abord très bien  
Mais comme dit le proverbe,  
Il ne faut jurer de rien.

Or voici qu'un gros nuage  
Se forme dans le lointain  
Et que tout à coup l'orage  
Vient troubler ce gai festin.



TOURRES

?

Pendant qu'on rit, qu'on bavarde  
Et qu'on boit à l'avenant,  
Champinot adroitement  
Saisit le pot à moutarde  
Et le fait glisser soudain  
Dans la poche à Dugardin.

Le juge à côté du maire  
Mangeait plantureusement  
Quand tout à coup il ingère  
La main dans son vêtement  
Et s'empatrouille, O ! Surprise  
Les doigts dans la marchandise.

Il les retira couverts  
D'un liquide jaune et vert,  
Ce qui fit sauver la bonne  
Et songer à feu Cambronne  
Tous les autres assistants  
Sur le point d'en faire autant.

De cet acte épouvantable  
Notre jeune magistrat  
Croyant le maire coupable  
Mit les deux pieds dans le plat ;  
Et, pris d'un accès de rage  
Em...moutarda le visage  
Du majestueux Girerd  
Qui du coup n'y vit plus clair.

Aussitôt grande bataille  
Entre les deux emplâtrés  
Coups poings et coups de pieds  
Pleuvent comme la mitraille ;  
C'est un vrai tohu bohu  
Comme on n'en a jamais vu.

Franchemi se désespère,  
Forge en est tout ahuri,  
Tardif est abasourdi.  
La Meline en tombe à terre,  
Mais Boitard toujours galant  
La remet sur son séant.

Or, le plus beau de l'histoire,  
C'est que seul, inaperçu,  
Champinot veuillez m'en croire,

Se tordait comme un bossu.  
Ah la drôle d'aventure  
Pour notre magistrature.

Cependant le sous-préfet  
A grand'peine les sépare,  
Et grâce au juge de paix,  
On mit fin à la bagarre.  
Mais nos lutteurs furieux  
Ne se font point les doux yeux.

Alors on vit notre maire  
Tout bouillonnant de colère  
Jurer, mais hélas ! trop tard  
De fuir la chasse au renard  
Et soudain, pliant bagage,  
Lâcher la soupe au fromage.

Lors pour noyer le chagrin  
Causé par cet algarade  
On se mit avec entrain  
A boire force rasade,  
Et l'on pria Malerin  
De chanter son gai refrain,  
Du grand matelot marin...

Et c'est ainsi que finit  
La chasse de Cour et Buis.

## MORALE

De tout ceci la morale  
Se dégage nettement,  
C'est que généralement  
On a tort quand on s'emballe.

Grand louvetier Franchemi,  
Tirez aussi du récit,  
Cette leçon efficace ;  
Quand vous dînez en chasse,  
Dans le vin mettez de l'eau  
Et surtout, Dieu vous en garde  
Si vous aimez la moutarde,  
N'invitez plus Champinot.

## V. — DIVERS

---

### Le Charivari de la Veuve Marchandon

#### *1<sup>er</sup> couplet*

Je vouais vous conta l'avintura  
De noutron sejour en prison  
Lou jour de la serenada  
De la veuva Marchandon.  
Gens de tous rang et de tout age  
Quatorze y nous y en mena  
Si vous oya intindu lou ramajo  
Que faisiant lou porta alio.

#### *Refrain*

Ne vous proumena pas par le ruye  
Quand on fa la charivari  
Car si Doncieux (1) vous y attrape  
Y vous y emmenera aussi

#### *2<sup>e</sup> couplet*

Lou matin quand nous nous leva  
Nous nous sont tous regarda  
Nous ayons la figura blêma  
Et au moins vingt pieds de ma  
Tout par incou je me retourna  
Je voya Pichat le bossu  
A Couta vagana lou bourgo  
Avignon l'ainé pe dessus.

#### *(Refrain)*

---

(2) Nom d'un agent de police.

3<sup>e</sup> couplet

Marquito qui chintare lou vepro  
Chapuis de Saint-André-le-Haut  
Et Monsieur Henri l'orfèvre  
Qu'ayant pris Bonjean leur part du gatio  
J'ayin lo cœur tout en marmelade  
De lou vaire tout attrista  
J'ai casi tomba malado  
In voulant lou consoula.

(Refrain)

4<sup>e</sup> couplet

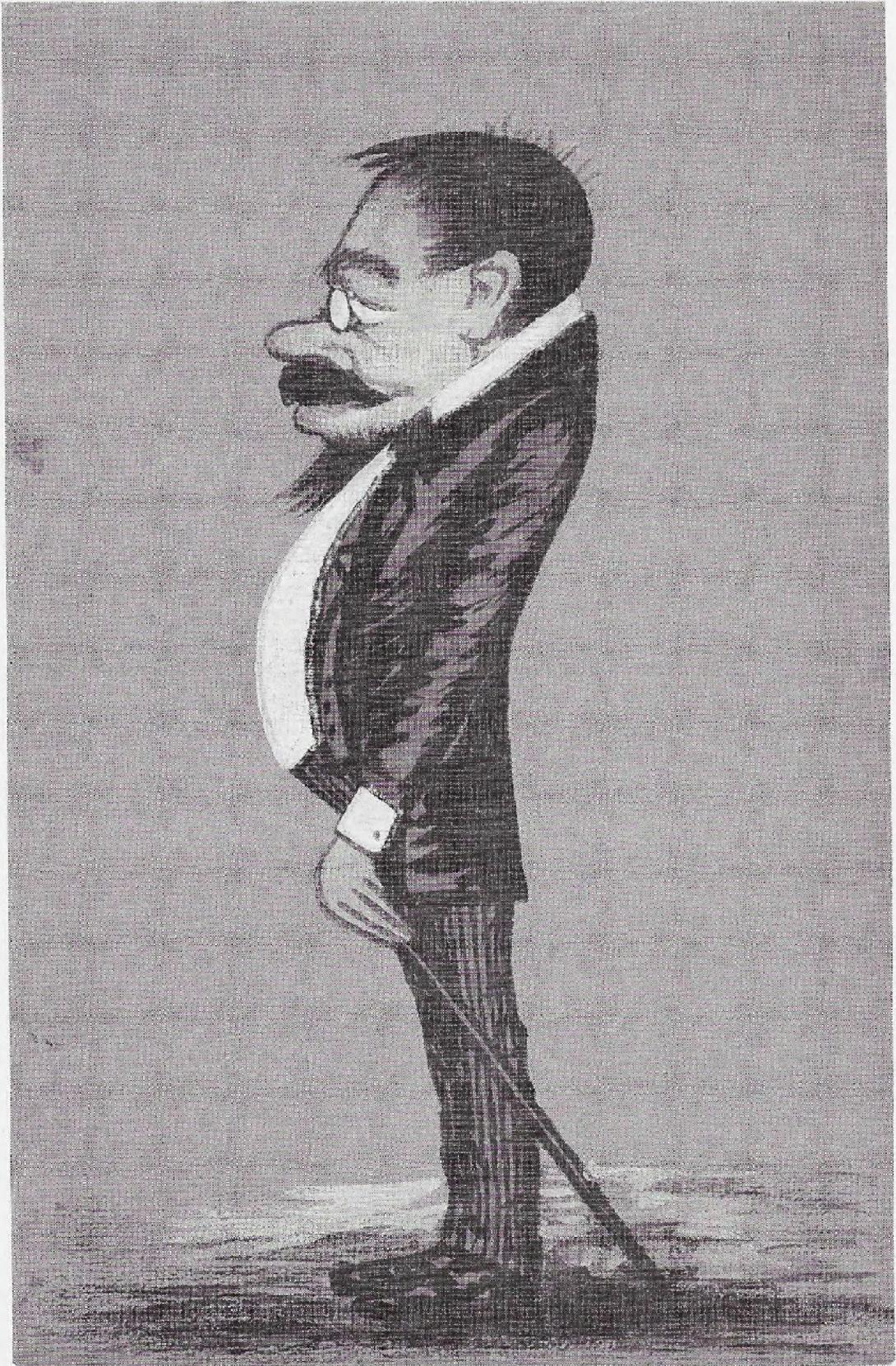
Chapuis que sorti de la comedia  
La gueula tout enfarina  
Il s'en va dans la grand ruya  
Pé si faire rammasa  
Il aye bain beau leur dire  
Il aye beau leur faire en croire  
Qu'il aye pris son grand pano  
Il n'ont pas voulu lou croire  
Il l'on fa cuché au barrio.

(Refrain)

5<sup>e</sup> couplet

Jusqu'a lou directeur dou Gaze  
Qu'il ayant emena aussi  
Il se sont montra raisonnable  
Chemin faisian ils l'on relaché  
Il ayant pou de manqua de chandela  
De ne pas y voire assez dia  
Et d'être cu comme la Luna  
Si lou gaze aye manqua.

(Refrain)



TOURRES

Marminot

## Les Petites Viennoises

(Sur l'air de *La valse brune*)

### I

Chantons en chœurs, Vive Vienne la Belle  
Pays charmant au site merveilleux  
Gloire à ses femmes, qui sont bien les plus belles  
Toutes adorées par les jeunes, et les vieux  
Elles sont coquettes, gracieuses et jolies  
Brunes ou blondes au regard très charmeur  
Et beaucoup d'hommes feraient bien de folie  
Pour captiver leur cœur.

#### *Refrain*

Les petites Viennoises  
Ont la mine un peu narquoise  
Leurs lèvres couleur de framboise  
Sont faites exprès pour le baiser.  
Elles sont caressantes  
Peu chatouilleuses et aimantes  
Elles sont fières et contentes  
D'être courtisées.

### II

Rue de Bourgogne elles sont sans manière  
Et leurs beaux yeux vous tiennent dans l'espoir  
Boulevard de la République et place Saint-Sévère  
Elles aiment à faire la causette le soir  
Rue de l'Eperon bien faites et jolies filles  
Elles aiment à rire et à bien s'amuser  
Place d'Arpot elles sont aussi gentilles  
Que sur le cours Brillier.

(*Refrain*)

### III

Rue Maugiron, rue Ponsard et de Gère  
Il n'en existe pas de plus jolies  
Rue Macabrey, elles sont aussi fières  
Que celles qui habitent près de la place de l'Affuterie.  
Rue des Quatre-Vents, rue de Lyon, rue Marchande  
Comme quai Pajot, elles ont le cœur sur la main  
Boulevard Maupas elles sont aussi aimantes  
Que dans l' quartier Saint-Martin.

*(Refrain)*

### IV

Mais les faubourgs aussi bien que la ville  
Possèdent aussi leurs trésors de beauté  
A Pont-Evêque, elles sont toutes gentilles  
A Estressin mignonnes à croquer.  
Si vous cherchez une femme qui aime  
Dirigez-vous vers la place Jouvenet  
Et pour goûter tous les bonheurs suprêmes  
C'est sur le quai Riondet.

*Dernier refrain*

Les petites Viennoises  
Ont la mine un peu narquoise  
Leurs lèvres couleur de framboise  
Sont faites exprès pour le baiser  
Et toute la jeunesse  
En chœur avec la vieillesse  
Chanteront avec ivresse  
Vienne et ses Beautés.

*Communiqué par Mme LARDIÈRE (née BUFFAG Jeanne)  
Villa Paula, montée Bon-Accueil - 38200 Vienne.*

## A Charlemagne

A Charlemagne  
Par la campagne  
Suivez la route  
Sans détours.

A la première ferme  
Marchez d'un pas ferme  
Cinq minutes de plus  
Vous êtes au bois cocus.

## La chanson des mollets viennois

Viennoises mes amours  
Quand je vous vis un jour  
Par une pluie battante  
La chose est ravissante  
Votre jupon retroussé  
Me permit d'admirer  
La forme de vos mollets  
Et je voulus voir les plus bien faits.

En rue de la Poterne  
Et au port de l'Ecu  
Ils sont en abondance  
Grassoullant et dodu  
En rue Victor-Hugo  
Ah quel joli tableau.

*Communiqué par* Mme Antoinette LERME (épouse MOREL C.)  
Chemin des Plantées - 38780 Pont-Evêque.

## VI. — POEMES

---

### Extrait

(Traduction du poème du Rhône)

de Frédéric MISTRAL

« La joie réveille les passagers quand tout d'un coup, magnifique, au tournant apparaît dans son plein, l'antique Vienne, assise en autel sur les contreforts du noble Dauphiné.

Voilà, célèbre, le tombeau de Ponce Pilate et son aiguille. On entend des foulons qui frappent à grands coups pour apprêter les draps, dans les fabriques. Coupe Jarret, sur ses pentes ardues, étale en éventail ses maisonnettes ; et les cloches et les tours et les temples dans la lumière inondante et limpide écrivent du passé, l'histoire auguste. »

*Bulletin des Amis de Vienne* n<sup>os</sup> 21 et 22,  
années 1925/1926.

Le texte en provençal de Frédéric Mistral  
n'est pas cité.

## Vienne, ô ma ville

par Maurice FAURE

Mes yeux d'enfant t'ont vue, aussi vaste qu'un monde ;  
C'est un voyage, aller de l'un à l'autre pont,  
Grimper jusqu'à Pipet, c'est une ascension,  
Le tour de Saint-Maurice est une mappemonde.

Mes yeux d'adolescent ont vu ta pierre blonde,  
O la chère façade, et les niches où sont  
Le Christ et les Saints, et les Anges qui font  
Silencieusement leur concert ou leur ronde.

Et mes yeux d'homme ont vu, Rhône devant ton onde,  
Mon foyer, mes amis, et leur tâche féconde,  
Ajouter jour à jour aux travaux d'aïeux.

Je te verrai toujours, même dans l'infortune,  
Même du fond des cieux, quand, sur la planche brune,  
La terre de ton sol aura bloqué mes yeux.



TOURRES

?

## La Parisienne à La Bâtie

par André RIVOIRE

Extraits d'une pièce représentée à La Bâtie le 12 mai 1901  
chez Mlle Tournier-Barjon

Marseille a son assent, Dijon  
S'enorgueillit de sa sculpture  
Et Vincennes a son donjon,  
Et Nice, sa température  
Bar, son exquisite confiture  
Bordeaux son vin réconfortant  
Surtout à l'état de nature...  
Mais Vienne a le cours Romestang !

Paris — on la voit d'Arpajon —  
Balance avec désinvolture,  
Sa tour flexible comme un jonc,  
Si svelte en sa forte armature  
Tout plein de sa grandeur future  
Montélimar fait l'important  
Et Gap... est une préfecture  
Mais Vienne a le cours Romestang !

Dans l'herbe, comme un sauvageon,  
Provins fleurit à l'aventure,  
Le dimanche — ablette ou goujon —  
Ampuis met le Rhône en friture ;  
Lille, âprement, manufacture.  
Toulouse s'endort en chantant  
Grenoble nous prend la pointure  
Mais Vienne a le cours Romestang !

*Envoi :*

Dame, en cette nomenclature  
Chaque ville à son tour prétend  
Tirer à soi la couverture...  
Mais Vienne a le cours Romestang !

## Vienna

*un poème en dialecte dauphinois*

cou de zié umouruestsicou  
*coup d'œil humoristique*

Lou blû Ronou bagne  
Lou quêt en passan ;  
Arrose la plagne  
De soû flo puessan.

*Le bleu Rhône baigne  
Les quais en passant ;  
Arrose la plaine  
De ses flots puissants.*

Moun oma tressaglie  
Oûprè de soû bor...  
I lou plan dell'Aglié  
Qu'on trove d'abor.

*Mon âme tressaille  
Après de ses bords...  
C'est le plan de l'Aiguille  
Qu'on trouve d'abord.*

Péssan la casârna,  
Mougnuman carro,  
Vrà grange à gliuesârna  
Enfin reparo !

*Puis la caserne,  
Monument carré,  
Vraie grange à luzerne,  
Enfin réparée !*

Vé la ructta sombra,  
La roba de soie,  
Indsueque dsan l'ombra  
La figlie de joie ;

*Vers la sombre ruelle,  
La robe de soie,  
Indique dans l'ombre  
La fille de joie ;*

Et la proumenada  
Doû Cour Roumestan,  
E la défuelada  
De gent qu'an lou tems.

*Et la promenade  
Du cours Romestang,  
Est le va-et-vient  
Des gens désœuvrés.*

Pli loin Saint-Mourice,  
Oû charman pourto ;  
Suparbou êdsuefice  
De toû loû coûto.

*Plus loin la cathédrale Saint-  
[Maurice  
Au portail charmant ;  
Superbe édifice  
Sous tous les rapports.*

La meson de Guste  
Qu'on va pueruelo  
E ban cosî juste  
Démantsuebulo !

*La maison (carrée) d'Auguste  
Qu'on voit là-bas  
Est presque  
Démantelée.*

Iquiet i lou temple  
De dama Temi,  
Que chocun contemple  
Et que fa fremi...

*Là, c'est le temple  
De dame Thémis  
Que chacun contemple  
Et qui fait frémir...*

Lou ki si la sella  
Ponsor, boune gent :  
Réve de pli bella  
L'ouneur et l'argent !

*Assis sur sa chaise,  
Ce pauvre Ponsard,  
Réve de plus belle  
L'honneur et l'argent !*

Dessi la cougliuena,  
D'òu lo de Liion,  
Qu'écliore la gliuena ,  
De sou blan raïion ;

*Sur la colline,  
Du côté de Lyon,  
Que la lune éclaire  
De ses blancs rayons ;*

On vâ la meraglie  
Doù for, la Botsa,  
En pière de taglie  
Fortaman botsa.

*On voit la muraille  
Du fort, la Bâtie,  
Fortement construite  
En pierres de taille.*

Et le fourterésse  
Saloumon, Puepet :  
Que lou tems carésse  
Avé soù z'arpuet !...

*Et les forteresses  
Salomon, Pipet :  
Que le temps caresse  
Avec ses griffes.*

La Gère gongone  
So loù vié rampor,  
Et l'ouvrié qu'antone,  
Lou chant doù dépor.

*La Gère murmure  
Sour les vieux remparts,  
Et l'ouvrier qui entonne,  
Le chant du départ.*

L'ouvrié, race plena  
De cœur : achueno,  
De changé la lena,  
En drap ratsucno !

*L'ouvrier, race pleine  
De cœur : acharné,  
De transformer la laine  
En drap de ratine !*

Ma véglie Alloubroge,  
Je t'omou toujours ;  
Car souvent je broge,  
Ds'y figni mouù jour...

*Ma vieille Allobroge,  
Je t'aime toujours ;  
Car je songe souvent  
A y finir mes jours...*

Mourice REVARE,  
Dsuejon, lou 31 janvié 1878.

Maurice RIVIERE,  
Dijon, le 31 janvier 1878.

Maurice Rivière, félibre dauphinois, naquit à Saint-Maurice-l'Exil le 19 juin 1829. Il mourut à Vienne le 4 février 1911.

Il fut le beau-père de Frédéric Mistral.

Sous le pseudonyme de Méri d'Exilac, Rivière a laissé une œuvre littéraire considérable, demeurée en majeure partie manuscrite et inédite.

# L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE ET PRIMATIALE DE VIENNE

---

A la mémoire de l'éminent historien de l'Eglise de Vienne, le chanoine Ulysse CHEVALIER (1841-1923), membre de l'Institut, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, officier de la Légion d'Honneur, dont la remarquable « Etude historique sur la constitution de l'Eglise métropolitaine et primatiale de Vienne » m'a permis de dégager quelques-uns des principaux éléments de la très riche histoire de l'Eglise de Vienne.

Cet exposé a été présenté au cours de la réunion des Amis de Vienne, au Syndicat d'Initiative, le 7 février 1973.

M. G.

## AVANT-PROPOS - LES HISTORIENS DE L'ÉGLISE DE VIENNE.

De nombreux historiens ont traité de l'Eglise de Vienne. Parmi les ouvrages publiés, certains peuvent retenir notre attention.

☆ De Messire Jean LE LIÈVRE, bachelier en théologie, chanoine, sacristain et abbé de Saint-Ferréol, un volume de 523 pages in 8°, intitulé : *Histoire de l'antiquité et sainteté de la cité de Vienne en Gaule celtique*, paru chez l'imprimeur viennois Jean Poyet en 1623.

☆ De J.-B. de MAUPERTUIS, en 1708 chez Jean Certe, imprimeur rue Mercière à Lyon, un volume in quarto de 340 pages, intitulé : *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne, contenant la vie et les actions remarquables des 106 archevêques qui ont tenu le siège depuis l'an 62 de Jésus-Christ qu'elle fut fondée par saint Crescent, disciple de saint Paul, jusqu'à la présente année 1708*. L'ouvrage est dédié à « Mgr Armand de Montmorin, archevêque et comte de Vienne, primat des primats des Gaules, et par indult du Saint Siège, vice-gérant du Souverain Pontife dans la province de Vienne et dans sept autres provinces ».

☆ En 1761 paraissait chez Claude Cizeron à Lyon, un important ouvrage de 798 pages in quarto dont l'auteur était Claude CHARVET, prêtre et archidiacre de Vienne.

☆ En 1847, F.Z. COLLOMBET publie chez Mothon à Lyon, trois volumes sous le titre : *Histoire de la Sainte Eglise de Vienne, depuis les premiers temps du christianisme, jusqu'à la suppression du siège épiscopal en 1801.*

Les erreurs et les légendes abondent chez Le Lièvre. Sans indulgence pour son prédécesseur, Drouet de Maupertuy n'y change que peu de chose. Consciencieux et modeste, Charvet ne saura pas davantage s'en dégager. En faibles progrès, Collombet n'enrichit que très peu l'acquis de ses prédécesseurs et ses digressions dogmatiques, n'apportent rien à ce que le lecteur pourrait espérer des réalités historiques.

☆ Il faut arriver à l'ouvrage publié en 1907 par l'érudit historien que fut Monseigneur DUCHÊNE, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole française de Rome, sous le titre : *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* (tome I<sup>er</sup>, provinces du Sud-Est), pour trouver enfin un texte dans lequel la recherche de la vérité historique prend la place qui convient. Nous verrons que l'Eglise de Vienne n'a nul besoin de légendes ou d'erreurs pour sa gloire, le rôle de premier plan qu'elle eut à jouer y suffisant largement.

☆ Suivant la même rigueur, le chanoine Ulysse CHEVALLIER, dont l'œuvre bibliographique est immense, commença à publier en 1922 chez H. Martin, imprimeur-éditeur à Vienne, son : *Etude historique sur la constitution de l'Eglise métropolitaine et primatiale de Vienne.* Sur les trois tomes initialement prévus, deux seulement parurent. Le troisième était à l'étude quand la mort mit fin à la carrière de l'historien. On ne saurait être plus rigoureux et plus précis, et on ne saurait être mieux documenté sur l'Eglise de Vienne qu'il ne l'est tout au long des 640 pages que représente cette étude pourtant inachevée.

Mais bien peu de Viennois possèdent ces deux ouvrages, et bien qu'ils eussent été patronnés par la Société des Amis de Vienne, ils ne furent que d'un tirage très limité.

Le texte que je présente est dans son ensemble inspiré par l'ouvrage du chanoine Ulysse Chevallier. Je souhaite d'avoir su garder dans ce résumé très partiel, l'esprit et l'objectivité qu'il avait voulu.

☆ On ne saurait terminer ce tour d'horizon des historiens de l'Eglise de Vienne sans citer le chanoine Pierre CAVARD (1869-1972). Dans sa grande modestie, le chanoine Cavard disait ne pas pouvoir, en raison de l'ampleur du sujet, envisager d'écrire une histoire générale de l'Eglise de Vienne. La qualité de sa très importante production littéraire, limitée à l'étude de certaines périodes, de certains événements ou de certains personnages de l'histoire locale civile ou religieuse, nous fera d'autant plus

regretter qu'il n'ai pu ou voulu la traiter globalement. Il compte et restera parmi nos meilleurs historiens.

#### VIENNE ET SON PASSÉ.

De nombreuses villes de la vallée du Rhône gardent dans leurs monuments le témoignage de l'importance de leur passé.

Trois d'entre elles — Lyon, Vienne et Arles — allient à la splendeur de leurs monuments romains celle de leurs monuments chrétiens. Mais plus que toute autre Vienne, par ses églises, par ses cloîtres et par ses inscriptions chrétiennes apporte le témoignage de l'existence d'une vie religieuse intense et de l'importance qu'elle avait dans le cadre de la chrétienté.

De la fin de l'Empire romain au rattachement du Dauphiné à la France, le rôle spirituel des Archevêques de Vienne fut intimement lié au rôle temporel qu'ils eurent à jouer. Ceci explique pour une bonne part l'importance qui fut dévolue au siège de Vienne, nos monuments en sont un témoignage.

A partir du rattachement, c'est-à-dire à partir de la perte de tout pouvoir temporel, leur influence diminuera jusqu'à la suppression du siège en 1801.

#### ORIGINES DU CHRISTIANISME A VIENNE.

Le christianisme pénétra très tôt dans la vallée du Rhône. Les témoignages en sont nombreux. Le plus émouvant est sans doute le premier d'entre-eux. Il s'agit de la persécution des chrétiens ordonnée par Marc-Aurèle en 177, qui nous est connue grâce à la lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs coréligionnaires d'Asie et de Phrigie, rapportée par Eusèbe.

Au nombre des victimes livrées aux bêtes dans l'amphithéâtre de Lyon, figurent la vierge Blandine et son frère Ponticus, Sanctus, diacre de Vienne et sept autres martyrs dont les noms nous sont moins familiers. L'évêque de Lyon, Pothin, très âgé mourut en prison.

Nous avons ainsi la certitude que dès 177, Lyon qui était alors la capitale de la Gaule avait un évêque.

Il est peu probable qu'il en fut de même de Vienne et d'Arles, car vers l'an 200 saint Irénée qui semble avoir été le deuxième évêque de Lyon, dédicacera son traité contre les hérésies à Demetrius, diacre de Vienne (cf. abbé Chagny).

Nous devons donc faire abstraction de la liste des saints pontifs de Vienne au nombre de cinquante-deux, qu'une plaque commémorative placée dans une chapelle latérale sud de la cathédrale Saint-Maurice nous mentionne.

Cette liste qui a été reprise par de nombreux historiens des siècles passés, en particulier par : Le Lièvre, Maupertuis, Charvet, Collombet, Chorier, donne saint Crescent pour premier évêque de Vienne en l'an 63 de notre ère. Elle est établie en fonction des chroniques que nous a laissées un illustre évêque de Vienne au IX<sup>e</sup> siècle, saint Adon.

Plus sagement nous suivrons deux des historiens du début de ce XX<sup>e</sup> siècle, Monseigneur Duchêne (*Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 1907) et le chanoine Ulysse Chevallier (*Constitution de l'Eglise de Vienne*, 1922), l'un et l'autre membres de l'Institut, qui nous assurent qu'on ne peut rien établir de certain avant 314, date d'un Concile restreint d'Arles auquel la signature de Verus, évêque de Vienne, peut être identifiée sans hésitation. Remarquons que la date du Concile d'Arles, 314, est d'un an postérieure à la proclamation de la liberté des cultes dans l'Empire romain par Constantin le Grand.

#### VIENNE DEVIENT UNE CAPITALE POLITIQUE. LE CHRISTIANISME Y EST SOLIDEMENT IMPLANTÉ.

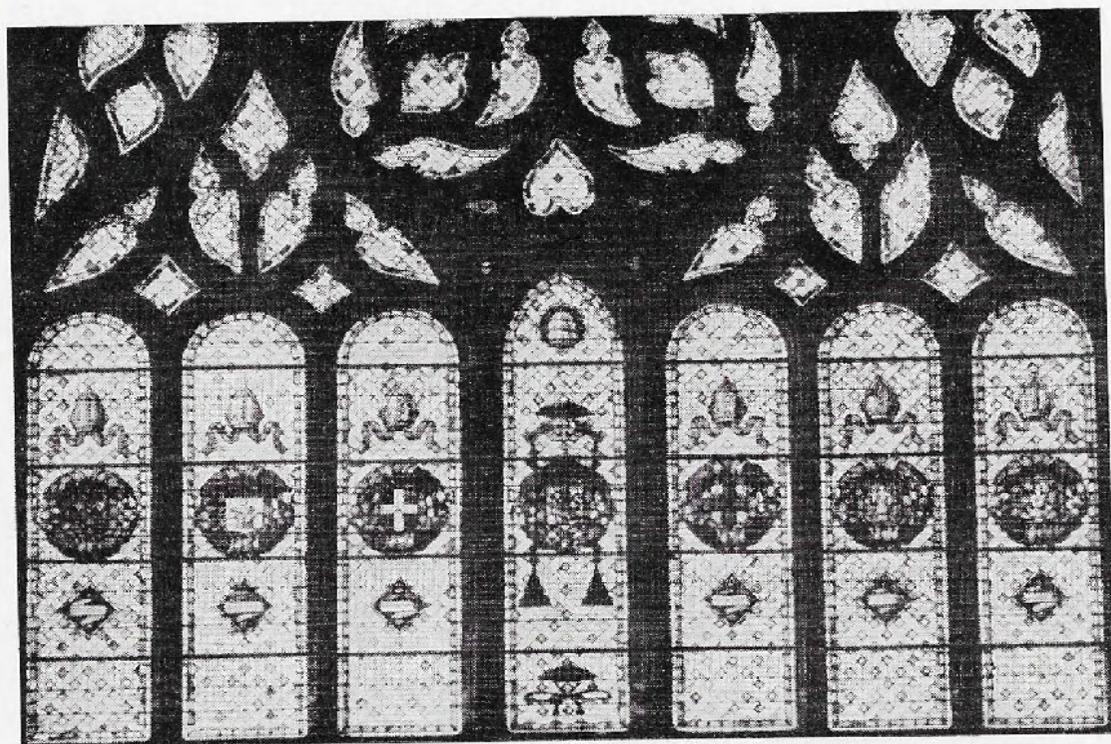
Mais un événement politique d'importance capitale survenu 17 ans auparavant, la grande réforme administrative de Dioclétien en 297, venait de placer Vienne directement derrière Trèves au tout premier plan des cités de la Gaule.

Rappelons brièvement que par la réforme de 297, la Gaule était administrativement divisée en deux parties, qui prennent nom de diocèse.

La partie Nord forme le diocèse « des Gaules ». Il a Trèves pour capitale qui se voit attribuer un rôle prédominant en recevant la Préfecture du Prétoire. Il est subdivisé en huit provinces. Lyon déchu de son rang de capitale des Gaules en cette fin du III<sup>e</sup> siècle, devient capitale de l'une de ces provinces, la Lyonnaise.

La partie Sud forme le diocèse « la Viennoise » dont Vienne devient la grande capitale. Il comprend tout le Sud de la Gaule, de l'embouchure de la Loire au coude du Rhône à Lyon et au Valais, des Alpes à la Méditerranée, des Pyrénées à l'Océan. Il est subdivisé en sept provinces. Vienne, outre son rang de capitale du diocèse, prend rang de métropole, de l'une de ces sept provinces. Les cités qui dépendent de son administration provinciale sont Genève, Grenoble, Aps (Viviers), Die, Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Avignon, Cavaillon, Carpentras, Orange, Arles et Marseille.

Ce qui permettra de dire à l'historien Ernest Desjardin que cette réforme nous donne les chefs-lieux de chaque province ;



Les vitraux de la baie centrale de la façade de Saint-Maurice ont été exécutés en 1920 sous la direction de M. Formigé, architecte des Monuments historiques. L'auteur en est le peintre Balmot de Grenoble. La verrière, aveugle depuis 1878, était bouchée par des planches fort laides et la Société des Amis de Vienne avait envisagé sa restauration dès 1910. Dans ce but elle avait lancé une grande souscription publique qui eut beaucoup de succès, mais les travaux ne purent être réalisés qu'après la première guerre mondiale. Les frais en furent couverts pour les trois quarts par la Société des Amis de Vienne.

Dans le vitrail central on voit les armoiries du chapitre de la cathédrale Saint-Maurice, au-dessus duquel figure une tiare pontificale en souvenir de l'archevêque Guy de Bourgogne, qui fut couronné Pape sous le nom de Calixte II en la cathédrale Saint-Maurice. Dans la partie basse : le chapeau cardinalice dont les archevêques de Vienne étaient souvent honorés. Les écussons dans le style du XVI<sup>e</sup> siècle, figurant dans les vitraux situés de part et d'autre sont ceux des six cathédrales des évêchés suffragants de Vienne : Valence - Die - Grenoble - Viviers - St-Jean-de-Maurienne et Genève.

que les divisions de la Gaule ne sont autre chose que les provinces ecclésiastiques avec leurs métropoles, résidences des archevêques (ce terme est une anticipation, car au v<sup>e</sup> siècle on disait encore l'évêque métropolitain) et que les cités sont les diocèses des évêques suffragants, ayant des sièges épiscopaux organisés ainsi dans chacune des cités romaines, ce qui nous donne pour la métropole de Vienne (ci-dessus) treize suffragants.

De ce jour la vie de l'Eglise de Vienne s'inscrit dans un contexte d'autorité qui ne se démentira pas avant le xv<sup>e</sup> siècle et qui va d'événement brillant à d'autres non moins brillants.

L'historien latin Ammien Marcellin nous rapporte que Julien l'apostat qui séjournait à Vienne assista aux fêtes de l'Epiphanie en l'église des chrétiens. On peut supposer que la présence impériale justifia la présence des plus hauts dignitaires de l'Eglise et de grandes fêtes civiles et religieuses.

Au Concile de Valence en 374, Florent, évêque de Vienne, qui est le premier nommé des seize ou dix-neuf évêques présents est le seul dont figure le nom de l'évêché.

Vienne était à l'apogée de sa puissance administrative lorsqu'intervint en 380 le décret imposant la religion chrétienne pour religion officielle dans l'Empire.

Le pouvoir religieux s'exerçant de pair avec le pouvoir civil, ses évêques métropolitains ne pouvaient qu'en acquérir une audience supplémentaire.

La fin du iv<sup>e</sup> siècle fut une grande époque pour l'Eglise de Vienne attestée par les inscriptions épigraphiques, telle celle de Fœdula, par le séjour de saint Martin et de saint Victrice en 386 et par les récits qu'en firent les écrivains Ammien Marcellin et Sulpice Sévère. C'est en se basant sur les textes de ces auteurs que M. Jacques Fontaine, professeur en Sorbonne, grand spécialiste du latin de la période qui marque la naissance du Moyen Age, put nous entretenir au cours d'une conférence donnée aux « Amis de Vienne » en 1971, sur « Vienne, carrefour du paganisme et du christianisme dans Gaule du iv<sup>e</sup> siècle ». Nous avons eu le plaisir de publier ce texte dans notre bulletin n<sup>o</sup> 67.

Mais les événements politiques se précipitent. L'année 392 vit la défaite de l'usurpateur Maxime par Théodose, César d'Orient. Le jeune prince Valentinien II (il avait moins de 20 ans), César d'Occident, qui était venu s'installer en son palais de Vienne, y fut assassiné par le général gaulois Arbogast, et Ambroise, le saint et influent évêque de Milan, qui avait été mandé pour tenter de calmer les esprits ne put que constater ce nouvel épisode de la dégradation qui atteignait l'Empire.

## ARLES OU VIENNE ? LE ROLE DE VIENNE COMME CAPITALE RELIGIEUSE MENACÉ D'EFFONDREMENT.

De 400 à 450 Vienne se voit privée de sa suprématie religieuse. La Préfecture du Prêtoire est transférée en raison des constantes menaces d'invasion, de Trêves à Arles. De ce fait, Vienne devient dans son propre diocèse la deuxième ville et non plus la première. Et plus encore, de 407 à 411 lorsque l'usurpateur Constantin aura choisi Arles pour capitale de l'Empire.

Il n'en fallait pas davantage pour que l'intrigant évêque Heros, mis en place par Constantin, réussisse à faire déclarer par le pape Zozime, le siège d'Arles pour siège métropolitain aux lieux et place de celui de Vienne.

Arles réussit alors à s'assurer la juridiction religieuse sur la Viennoise, sur la première et la seconde Narbonnaise, soit vingt-six cités. Ces prérogatives exorbitantes durèrent jusqu'au décès de saint Hilaire, évêque d'Arles. En 450, saint Mamert, évêque de Vienne, voyait rétablir son pouvoir et confirmer la déchéance d'Arles par le pape Léon.

Cet incident qui faillit être fatal pour l'Eglise de Vienne sera à l'origine d'innombrables querelles qui opposèrent Arles à Vienne, pour la prérogative de métropole et de primatiale. Nous verrons ultérieurement comment la question sera tranchée en 1119 seulement, par Calixte II.

## L'EGLISE DE VIENNE AU SEUIL DU MOYEN AGE.

C'est donc en position de force que se présente l'Eglise de Vienne au moment où craque l'Empire romain. Le christianisme, devenu le seul espoir des populations déroutées par le chaos politique, a gardé intacte la seule autorité constituée capable de maintenir l'espoir et une certaine forme d'ordre sur lequel les pouvoirs civils éphémères qui vont se succéder ne manqueront pas de s'appuyer. Jusqu'au jour où l'Eglise, consciente de sa propre force et de sa propre autorité, voudra parfois assurer elle-même le pouvoir.

Cette évolution est celle de l'Eglise de Vienne. Sa constitution au moment où se produit le tragique événement de la chute de l'Empire romain lui permettra, dans le cadre de sa qualité d'Eglise métropolitaine, de jouer désormais un rôle important.

## VIENNE EGLISE MÉTROPOLITAINE.

Nous l'avons vu, Vienne, métropole des sept provinces du diocèse du Sud de la Gaule, est aussi capitale de l'une d'entre elle, sa province et nous avons vu qu'à ce titre treize évêques de cette

province sont les suffragants de celui de Vienne qui est leur métropolitain. Le nombre des suffragants variera d'ailleurs au cours des siècles.

A travers le métropolitain transparait dans l'Eglise les méthodes d'ordre et d'organisation romaines et ce n'est qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle que le titre d'archevêque deviendra synonyme d'évêque métropolitain et sera employé à son tour.

En dehors de son officialité, le métropolitain jouit par les conciles régionaux ou provinciaux qu'il devait fréquemment réunir, d'un important pouvoir de conciliation, d'arbitrage ou de justice dans les débats et les conflits relevant de l'autorité ecclésiastique.

Il consacre les évêques de son ressort élus par le chapitre de leurs diocèses, non sans fréquente ingérence du pouvoir civil, ni difficultés avec les voisins de son ressort, il est vrai. Ce n'est qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle que le pape décrètera par bulle que les nominations d'évêques devront être confirmées par le Saint-Siège.

Le métropolitain est à la fois un chef, un surveillant et un juge des évêques, il est aussi leur intermédiaire auprès du Souverain Pontife.

#### LES BURGONDES, LE PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE ET LA TUTELLE FRANQUE.

Dès 450, avec l'évêque saint Mamert, initiateur en 469 de la fête des Rogations encore célébrée dans quelques campagnes, Vienne a retrouvé ses prérogatives d'évêché métropolitain.

Les Burgondes qui avaient envahi la vallée du Rhône à partir de 411 n'étaient pas à proprement parler des Barbares. Ils avaient choisi Vienne pour l'une de leurs résidences principales. Godebaud leur chef et Gismond son fils avaient pour ami saint Avit, philosophe et poète, qui fut porté à l'épiscopat en remplacement de saint Mamert. Le royaume burgonde brillait alors d'un vif éclat avec son métropolitain Avit à Vienne, ses évêques Appolinaire à Valence, Sidoine Appolinaire l'écrivain et ancien officier romain à Clermont.

Le premier royaume de Bourgogne qui avait débuté vers 457 n'alla pas au-delà de 516 et à l'appel de saint Avit la destinée de Vienne sera assurée non sans difficulté par les rois francs, mérovingiens et carolingiens jusqu'en 879.

L'incertitude et les modifications fréquentes des limites territoriales durant cette époque ne furent pas sans incidence sur le pouvoir des évêques de Vienne.

En 517, à l'époque du Concile d'Epaone, le métropolitain de Vienne, saint Avit, qui le présidait était effectivement et sans conteste le chef religieux du royaume burgonde.

Du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, les contestations et les modifications territoriales pour la primatie seront nombreuses, leurs résultats incertains et douteux. Malgré la science des savants historiens que sont Manteyer, Mgr Duchêne, le chanoine Ulysse Chevallier, cette période nous reste particulièrement peu connue et ses événements contestables.

Elle n'est cependant pas sans intérêt car elle nous apporte un grand nombre de documents lapidaires chrétiens, inscriptions datées, fragments d'églises aujourd'hui disparues, et parmi celles-ci, celle élevée par saint Mamert et dédiée à saint Ferréol et saint Julien qui excitait au VI<sup>e</sup> siècle l'admiration de Grégoire de Tours, par son élégance. Nous pouvons en admirer des fragments au Musée d'Art chrétien, au cloître de Saint-André-le-Bas.

Il ne faut pas non plus manquer d'admirer au Musée Lapidaire, dans l'ancienne abbatale de Saint-Pierre, le magnifique sarcophage de marbre blanc finement sculpté au trait (du vase, des grappes de raisin et du paon), tombeau de saint Léonien mort en 542, évêque de Vienne et qui passe pour le fondateur de l'abbaye de Saint-Pierre. Sagit-il d'une œuvre plus récente ? Certains la datent du X<sup>e</sup> siècle ? Sa date reste contestée.

En 543, le Duc Anselmont, gouverneur de Vienne, fonde le monastère de Saint-Pierre « avec l'approbation du Sénat de la noble cité », nous dira son testament ; en 570 sera consacré le premier monastère de Saint-André-le-Bas.

Il semble bien aussi que les murs latéraux de Saint-Pierre et leurs arcatures soutenues par deux colonnes puissent dater du VI<sup>e</sup> siècle.

De toute façon, il ne reste que peu de chose des monuments religieux antérieurs au X<sup>e</sup> siècle. La raison en est-elle les destructions que firent subir les Sarrazins entre 735 et 736 ? C'est possible, car la ville fut mise à sac et incendiée.

Avec l'évêque saint Volfère, sous Charlemagne, l'Eglise de Vienne a repris sa place et en 805 l'empereur la dotera de la charte qu'elle gardera jusqu'en 1305, son successeur saint Bernard saura se concilier les grâces de Louis le Débonnaire.

C'est un très grand prélat qui sera détenteur du siège de Vienne de 859 à 876 avec saint Adon qui laissera une œuvre littéraire et artistique importante, et bénéficiera de la faveur papale au point d'en recevoir une véritable mission de contrôle sur les évêques. En 867, une bulle du pape Nicolas I<sup>er</sup>, indique seulement quatre suffragants au siège de Vienne.

## LE ROYAUME DE BOSON ET DE SES SUCCESSIONS.

En 879, le célèbre concile qui réunit vingt-trois évêques, des grands et des nobles, à Mantaille près d'Epaone (Saint-Romain-d'Albon) au nord de Valence et qui donne pour roi à Vienne et à la Provence, l'ambitieux comte Boson, gouverneur de Vienne, familier de Charles le Chauve et neveu de la femme de l'empereur Lothaire, paraît dû à l'initiative du clergé et principalement de l'évêque Ottramme. Boson promet de restaurer et conserver les privilèges de l'Eglise et de gouverner avec l'aide des évêques.

C'est à l'orée du XI<sup>e</sup> siècle que Vienne s'apprête à voir ses archevêques assumer le pouvoir temporel. L'un des successeurs de Boson, Rodolphe III le Fainéant, sans postérité, donna en 1023 le comté et la ville de Vienne à saint Maurice. Les prélats en assurèrent dorénavant l'administration. En 1030, l'archevêque Burchard inféoda la partie septentrionale du Viennois à Humbert II, Comte de Savoie, et la partie méridionale à Guigues, Comte d'Albon. Le Dauphiné était ainsi créé parallèlement au « Viennois ».

A son décès en 1032, Rodolphe III, toujours sans descendance, cède le royaume de Bourgogne à Conrad II, empereur romain germanique. L'archevêque de Vienne et les futurs dauphins lui devront l'hommage.

## LES ARCHEVÊQUES DE VIENNE SOUS L'EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE.

Eloignés de leur lointain suzerain, archevêques et dauphins gouverneront en véritables souverains et leur pouvoir ne cessera de s'accroître.

On le vit bien au XII<sup>e</sup> siècle lors de l'épiscopat de Guy de Bourgogne — Guy de Bourgogne nommé archevêque de Vienne avait su se concilier les faveurs du pape Paschal II et de son successeur Gelase II qui l'avaient honoré des fonctions de légat en 1115. Ambitieux, volontaire et habile, n'hésitant pas à recourir à la ruse et même à la force (l'affaire de Sermorens), il avait réussi à mettre en place les éléments permettant au siège de Vienne de prendre une revanche non contestable sur celui d'Arles, et de lui donner le premier rang parmi les archevêques métropolitains de Gaule. Élu pape à Cluny sous le nom de Calixte II le 2 février 1119 et couronné à Vienne le 9 du même mois, il put facilement réaliser ses projets.

Le 28 juin 1119, il confirmait les privilèges anciens ou récents de son Eglise, en consacrait l'extension avec six évêchés suffragants : Grenoble, Valence, Die, Viviers, Genève et Maurienne. Enfin suprême satisfaction à sa vanité, plusieurs de ses prédé-

cesseurs l'avaient souhaité avant lui, la primatie sur six provinces épiscopales : Bourges, Bordeaux, Auch, Narbonne, Aix et Embrun.

Cette année 1119 marque l'apogée de la puissance spirituelle des archevêques de Vienne, elle est au point de départ du titre le plus éminent de l'Eglise de Vienne, titre dont l'église Saint-Maurice est encore fréquemment qualifiée, « la Primatiale Saint-Maurice » et dont il faut s'expliquer.

#### QU'EST-CE QU'UN PRIMAT ?

Le primat est un archevêque qui commande non seulement à des évêques, mais encore à d'autres archevêques.

Le titre de l'Eglise de Vienne serait particulièrement flatteur s'il n'avait été décerné que pour ses mérites et s'il n'avait été entaché de nombreuses irrégularités. Car Guy de Bourgogne et ses prédécesseurs n'avaient pas établi moins de trente fausses bulles pour le justifier.

Il fut d'ailleurs fort peu porté jusqu'à la réunion de Vienne à la France en 1450, époque à laquelle l'archevêque Guy de Poissieu, peut-être conscient de la perte de prestige que subissait son Eglise, en obtint le renouvellement.

Le rôle de primat, nous dit le chanoine U. Chevallier, « fut limité aux conditions politiques de la ville. On leur reconnut une juridiction jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle. Les formules exprimant la primatie devinrent ensuite d'autant plus pompeuses que leur signification était plus incertaine et le pouvoir primatial plus illusoire ».

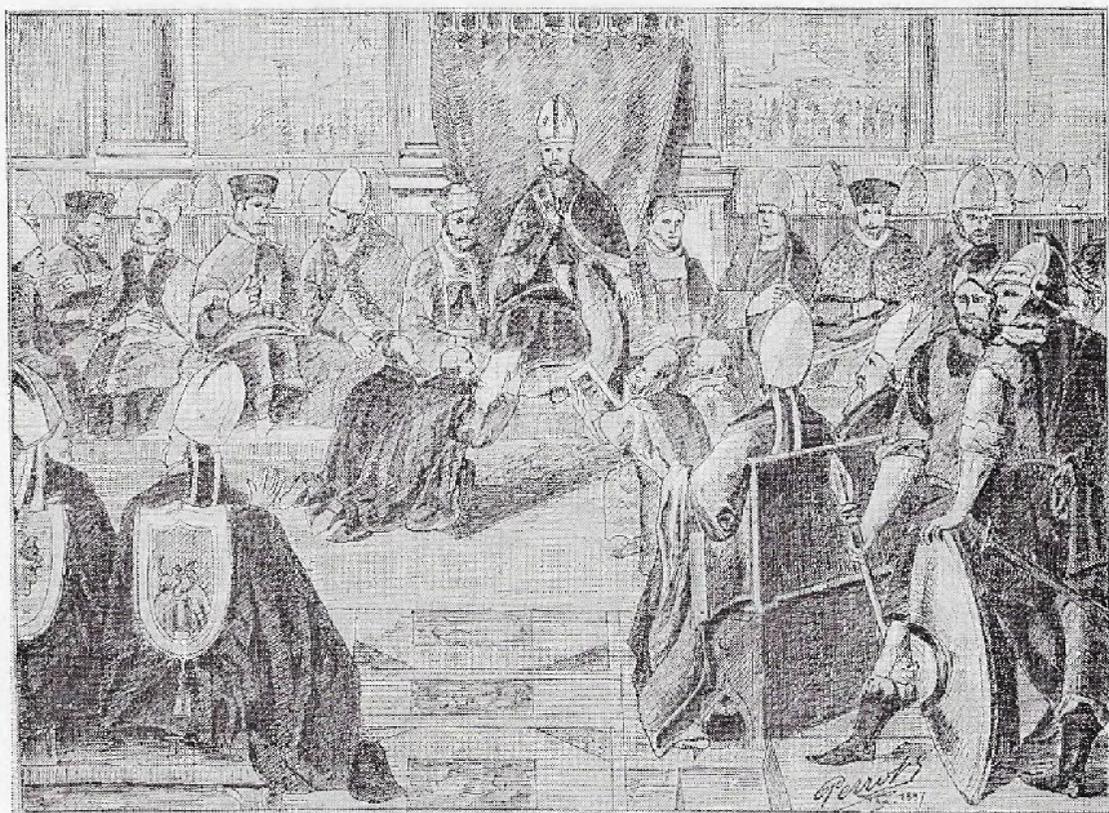
Le titre de Primat des Primats fut cependant régulièrement revendiqué par les prélats jusqu'à la suppression du siège de Vienne le 9 avril 1802. A la suite de l'ordonnance du cardinal Caprera, la primatie fut transférée au siège de Lyon qui en est détenteur.

#### LE POUVOIR TEMPOREL DES ARCHEVÊQUES DE VIENNE.

Pour l'archevêque Etienne, le pouvoir temporel devient très officiel car il fut confirmé en 1157 par Frédéric Barberousse qui le nomma Archichancelier de Bourgogne, titre transmissible à ses successeurs.

Sur le plan architectural, ce douzième siècle est celui de la construction du cloître de Saint-André-le-Bas, des remaniements des abbayes Saint-Pierre et Saint-André, de nombreux remaniements de Saint-Maurice.

La fin du xii<sup>e</sup> et le début du xiii<sup>e</sup> siècle seront marqués par



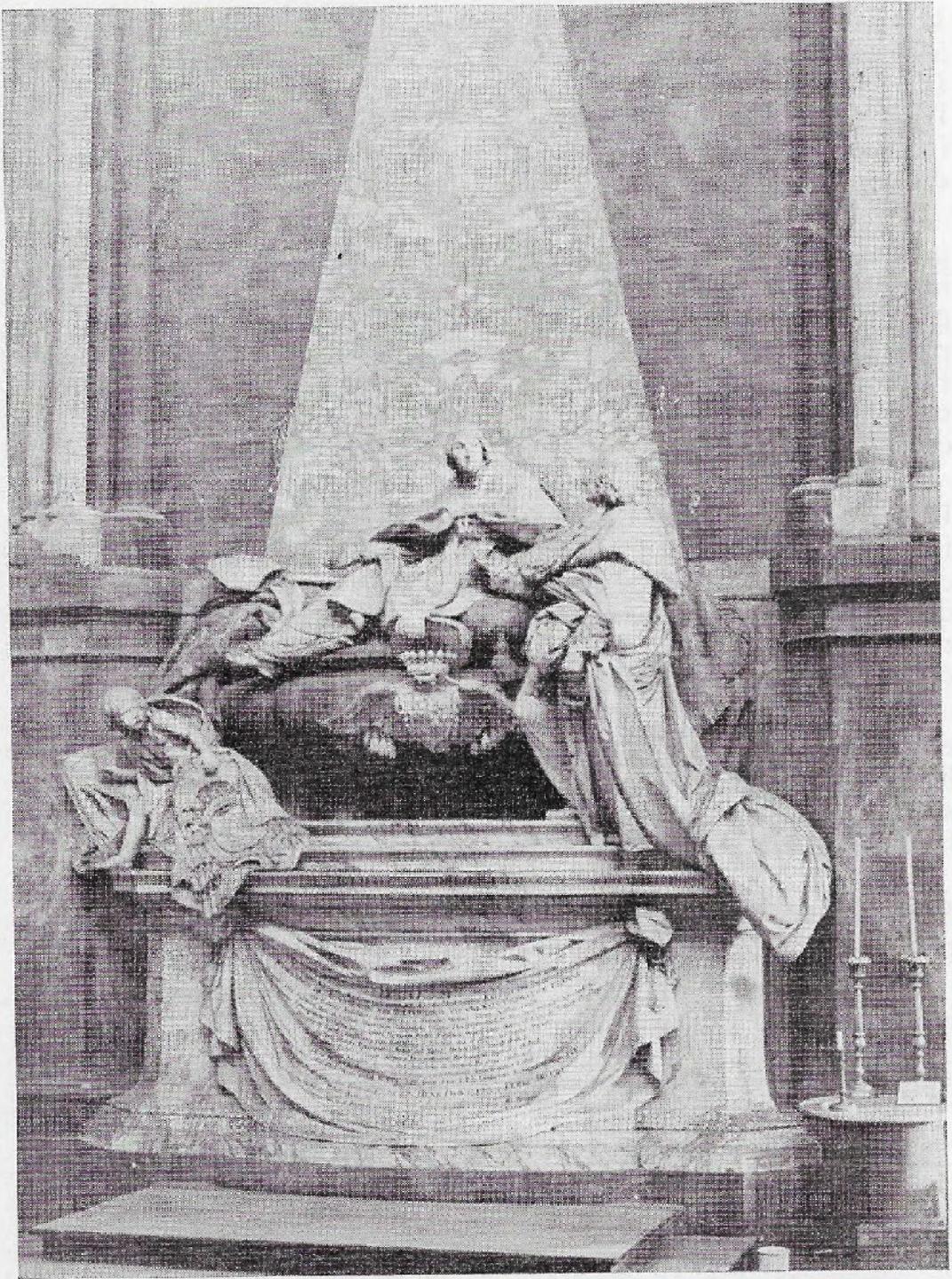
Cette fresque de la bibliothèque du Vatican à Rome, a été exécutée au XVI<sup>e</sup> siècle en souvenir de l'abolition de l'ordre des Templiers, prononcée, sous la pression de Philippe le Bel, par le Pape Clément V, au cours du dix-neuvième Concile œcuménique, qui se tint à Vienne de 1311 à 1313.

#### LE MAUSOLÉ DES ARCHEVÊQUES

Ces mausolés de marbres polychromes est l'œuvre du sculpteur français Michel-Ange Slodtz qui était alors établi à Rome. Il fut réalisé à la demande du Cardinal Oswald de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne que l'on voit aux côtés de l'un de ses prédécesseurs, Armand de Montmorin décédé en 1713. Commandé en 1740 le monument fut transporté de Rome à Vienne par voie d'eau et il ne put être édifié dans le chœur de la cathédrale Saint-Maurice qu'en 1747, peu après la mort du Cardinal de la Tour d'Auvergne. Les cendres des deux Archevêques y furent réunies l'année suivante.

C.F. — Pierre Frecon. Dans le *Bulletin des Amis de Vienne*, n° 65, année 1969 : « Michel-Ange Slodtz - sculpteur du chœur de Saint-Maurice ».

*Photo Paul Gourdant.*



l'épiscopat de Jean de Bernin, l'un des plus célèbres prélats viennois.

Guerrier et bâtisseur, il gouverna le comté avec autorité de 1198 à 1266. Il construisit le château-fort de La Bâtie, contribua à la construction de Saint-Maurice qui sera consacrée par le pape Innocent IV en 1251, il restaura le pont romain sur le Rhône. Il octroya une charte aux habitants de la ville leur accordant des franchises et le droit d'élire huit consuls. Il recevait l'hommage du dauphin.

Événement historique à Vienne de 1311 à 1313, Clément V, premier pape d'Avignon, choisira la ville pour siège du dix-neuvième Concile œcuménique auquel participeront trois cents prélats, de nombreux princes et dignitaires des pays chrétiens, plusieurs centaines de prieurs, d'abbés et de savants, tels que François Lulle et bien entendu le roi de France Philippe le Bel, qui put obtenir non sans réticences du concile il est vrai, la condamnation des Templiers.

En 1343, le dauphin Humbert, co-régent de la ville, cède le Dauphiné à Philippe de Valois. De ce fait, le prince Charles V, fils aîné du roi de France, devient conjointement aux archevêques co-suzerain de la ville, état de fait qui ne va pas être sans soulever de nombreuses difficultés pendant un siècle, les archevêques refusant quant à eux d'abdiquer leur pouvoir temporel au profit du roi de France, sur les territoires de leur ressort.

En 1378, Charles V roi de France obtient de Charles VI, empereur d'Allemagne, une donation qui enlève aux archevêques les principaux éléments de leur pouvoir temporel, en particulier sur la maison-forte des canaux, au centre de la ville, et le château-fort de La Bâtie où des troupes françaises sont introduites.

Mais sous la pression des archevêques, Rome ordonne en 1398 la restitution des biens dont ils avaient été spoliés vingt ans plus tôt.

Dès la fin de ce XIV<sup>e</sup> siècle, l'Eglise de Vienne ne joue plus le rôle prépondérant qu'elle jouait encore quelques décades aupa-

---

Cette gravure est extraite d'un exemplaire du *Traité De modo generalis concilii celebrandi*, qui fut imprimé à Lyon en 1531. Il est conservé à la bibliothèque de l'Université grégorienne de Rome. Le texte est celui qui fut présenté en 1312 au concile de Vienne par Guillaume Duran, évêque de Mende au Pape Clément V. On voit l'auteur agenouillé devant le Souverain Pontife auquel il présente son ouvrage.

(Vienne, par Joseph Lecler, page 65.)

**De modo generalis  
Concilii celebrandi.**



**CELEBERRIMI, ACUTISSIMI,**  
Guil. Duran. Speculatoris, ac iuristarum facile principis domini Guil-  
helmi durandi speculatoris, Mimatenfis pre-  
sulis meritissimi, de modo generalis Con-  
cilii celebrandi Tractatus in generali Viennae  
Concilio, Clementis sexti Pontificis Maximi in-  
auditus, at nunc primum editus Typis mssus.

**Cum privilegio.**

ravant. La constitution datant de Charlemagne par laquelle elle était encore régie n'était plus appliquée et en 1385 une réforme intervient par bulle du pape Clément VII qui réduit à cent ecclésiastiques issus de famille noble, le clergé de l'église-cathédrale de Vienne.

Les procès et les querelles pour juguler les empiètements de la noblesse et de la bourgeoisie se multiplient et en 1449 le dauphin Louis, futur Louis XI, saura profiter de la faiblesse de l'archevêque Jean de Poitiers pour préparer un traité lui livrant la ville et les territoires relevant de l'autorité ecclésiastique.

C'est de ce traité, signé en 1450 à Moras, que date le rattachement définitif de Vienne à la couronne de France et la fin du pouvoir temporel des archevêques de Vienne.

#### FIEFS DOMANIAUX ET FIEFS HOMMAGÉS.

Le pouvoir des archevêques de Vienne nous paraît difficile à apprécier parce qu'il a varié beaucoup selon les époques et en outre parce que dans le contexte du Moyen Age, il faut faire la part entre les deux sortes de fiefs sur lesquels il s'exerçait, qui sont la conséquence de l'organisation féodale.

*Les fiefs domaniaux* pour lesquels l'archevêque est le seigneur et où il exerce son administration propre avec toutefois un cadre civil sur lequel il fallait compter,

et aussi *les fiefs hommages* sur lesquels il n'a pas pouvoir d'administration, mais dont les seigneurs responsables doivent lui rendre l'hommage et doivent mettre leurs châteaux-forts et leur mandement à sa disposition en cas de besoin. Donc, dans ce cas, un pouvoir d'influence.

Le fief domanial est en réalité fort réduit puisqu'il se bornait à sept places avec neuf châteaux, Vienne en comptait trois, Pipet, le Mont-Salomon et La Bâtie,

les autres étaient les châtelainies de Seyssuel, Communay, Feyzin et Saint-Clair-du-Rhône.

A partir du xv<sup>e</sup> siècle, deux mandements vinrent s'y ajouter sur l'ordre de Louis XI à titre de dédommagement après le traité de Moras qui donnait la supériorité à la couronne, ce sont ceux d'Azieu-en-Velay et de Revel.

Dans chacun d'eux existait une cour de justice et les appels étaient du ressort de l'archevêque ou du chapitre.

C'est toutefois au regard des fiefs hommages que l'on saisit toute l'importance de l'Eglise de Vienne, compte tenu des prérogatives qui s'attachaient aux institutions religieuses et à la situation féodale de l'époque.

C'est en effet vingt-deux châteaux avec leurs mandements qui dépendent de l'archevêque de Vienne auxquels viennent encore s'ajouter trente fiefs possédant parfois une maison-forte, mais dépourvus de l'organisation administrative et judiciaire d'une châtellenie.

D'illustres familles devaient ainsi rendre l'hommage aux archevêques de Vienne. Parmi celles-ci citons : les dauphins toujours appelés dauphins du Viennois, les comtes de Savoie, les comtes du Forez, les Cléricieux de Romans, les Poitiers de Saint-Vallier, etc.

#### APRÈS 1450.

Désormais dépourvus de pouvoir temporel, il ne restait plus aux archevêques de Vienne que leur autorité spirituelle. Elle devait aller en s'amenuisant progressivement, jusqu'aux grands changements de la Révolution française et à la suppression du siège en 1801.

Continuant à bénéficier du titre glorieux mais sans contrepartie de Primat des Primats, de l'auréole que lui avait laissée son prestigieux passé, le siège de Vienne fut toujours doté de brillants prélats.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce que furent leurs difficultés pendant les guerres de religion au cours desquelles les églises et les couvents furent mis à sac, les trésors sacrés pillés, les archives brûlés.

Beaucoup à dire sur les brillants prélats qui se succédèrent au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles — les : de Villars, de Cerillon, de la Tour d'Auvergne, de Montmorin, etc.

Il y aurait beaucoup à dire aussi sur les deux derniers de nos archevêques : Mgr Lefranc de Pompignan, qui devint président du Tiers Etat en 1789 ; Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, qui refusa de prêter serment à la Convention, dut s'exiler et reviendra comme évêque de Bordeaux.

Tel ne sera pas notre propos, car les grandes pages, les pages de gloire de l'Eglise de Vienne étaient tournées. Il nous reste de leur époque les magnifiques monuments romans et gothiques qui font de nos jours aux côtés des monuments romains l'attrait touristique de notre ville, et sont là pour nous rappeler un passé dont les Viennois peuvent être justement fiers.

Marcel GOURDANT.

# Un anniversaire

Une sortie des Amis de Vienne à Saint-Antoine-en-Viennois,  
il y a 50 ans - Mai 1926



On reconnaît, de gauche à droite :

1. - M. J. COTTAZ, professeur de dessin. — 2. Mlle M. PIVARD (Mme Roger JAILLET). — 3. - Mme G. JAILLET. — 4. Mme J.-B. PIVARD. — 5. - M. G. JAILLET, industriel. — 6. - M. BOURGUIGNON, aide-pharmacien. — 7. - Mme DAURIAC. — 8. M. Charles JAILLET, notre président d'honneur. — 9. En casquette d'uniforme de l'institution Robin, M. G. PIVARD, actuellement photographe. — 10. M. Roger JAILLET, ancien industriel. — 11. - Mme DAURIAC. — 12... — 13. En uniforme de l'institution Robin, M. Raymond GUILLAUD, actuellement avocat. — 14. - M. AUBRY. — 15... — 16... — 17. - Maître Léon GUILLAUD-LAVOUTE, avoué. — 18 - M. BENOIT, chirurgien-dentiste. — 19... — 20... — 21. - M. DALMAIS, banquier. — 22. Maître Maurice FAURE, avocat, président des Amis de Vienne en 1926. — 23. - M. J.-B. PIVARD, industriel. — 24. - M. BROUSSE, architecte. — 25. - M. TROMPIER. — 26... — 27... — 28... — 29... — 30... — 31. M. DOURNON, pharmacien à Beaurepaire.

## Archéologie

Au cours du mois d'août ont eu lieu deux intéressantes découvertes archéologiques.

★ *Rue Vimaine* : en creusant les fondations d'un immeuble (entre les numéros 31 et 23) à deux mètres de profondeur par rapport au sol actuel, un morceau de voie romaine a été mis à jour.

☆ *Rue Beauséjour* (face au n° 15) : également au cours des travaux de fondations pour le Central téléphonique, des restes importants d'habitat ont été mis à jour : mur, sol avec mosaïque (noir et blanc), fresques et matériel très divers.

Grâce à l'intervention du Groupe archéologique viennois une fouille de sauvetage est en cours, mais malheureusement le site a été très abîmé avant l'arrivée des archéologues (il en a été de même rue Vimaine ou aucun relevé sérieux n'a pu être réalisé).

Nous adressons une vive protestation auprès des responsables des chantiers afin que ceux-ci en cas de découverte avertissent rapidement les services compétents.



Depuis un an, une section archéologique fonctionne au sein de la Société des Amis de Vienne.

Le G.V.A. (Groupe Archéologique de Vienne) regroupe un nombre de personnes, sans cesse croissant, animé par une même passion pour l'étude du passé.

Ces amateurs (dans le sens noble du terme) n'hésitent pas à consacrer une partie de leurs loisirs à des tâches souvent ingrates mais combien exaltantes.

Après des heures infructueuses de décapages minutieux, souvent exécutés dans de dures conditions, le fouilleur voit enfin apparaître l'indice qui lui permettra de mieux approfondir la vie de nos ancêtres, et alors quelle récompense !



A Saint-Romain-en-Gal, sous la direction de M. Serge Tournenc, le G.V.A. s'est employé au dégagement complet des petits thermes situés au nord du site. Ses structures nous renseignent sur l'organisation de cet édifice, dont les composantes classiques ont été parfaitement reconnues.

Nous avons pu constater différentes transformations qui révèlent une activité intense au cours de la période des Antonins (II<sup>e</sup> siècle). Une quantité importante d'enduits peints a été mise au jour. Nous pouvons dès maintenant envisager leurs reconstitutions pouvant apporter des éléments intéressants à l'étude des peintures murales de la vallée du Rhône.

Au cours de l'été avec un groupe de scouts belges en stage sur le site, une partie des égouts circulant sous la voie trois (voie nord-ouest, sud-est) et servant à l'évacuation des thermes a été dégagée.

Le matériel recueilli dans diverses couches (strates) nous permettra de définir une date, quant à la dernière occupation du site. D'autre part la fouille d'un blocage rudimentaire apparent sur la voie, contre le mur des thermes, a révélé un matériel votif : lampes votives, pots à fard, ossements mêlés de cendres, monnaies, amphores.

Sommes-nous en présence d'un laraire ? L'étude reste à faire. De toutes manières, tout semble indiquer que cet élément a été dressé à une époque tardive.

Le G.V.A. a également porté ses activités en dehors des limites du site de Saint-Romain-en-Gal, donnant à chaque fois la preuve de son efficacité. En particulier, place Ampère à Lyon où, sous les directives de M. Alain Canal (agent technique attaché à la Direction des Antiquités historiques), il participa au dégagement de deux mosaïques, à leur dépose, en un temps record, et à la fouille qui suivit.

Pour Vienne et sa région, le G.V.A. est l'outil complémentaire qui manquait à l'archéologie viennoise. Les liens établis avec les archéologues locaux, l'entente avec les services techniques et culturels de la ville et les contacts directs avec les Antiquités historiques, sont pour lui des atouts indiscutables qui lui permettront, d'élargir son champ d'action en accomplissant une tâche qui est avant tout celle de sauvegarder un des plus riches patrimoines historiques français.

## Nos lecteurs ont la parole...

*J'ai lu avec intérêt l'étude de M. Ch. Bellet sur l'ancien archevêché de Vienne dont le Palais n'a pas survécu pour l'essentiel aux événements.*

*Cet article posthume ne peut plus, du fait de la disparition de M. Bellet, être rectifié avec son agrément. Cependant, il a laissé échapper quelques petites erreurs qu'il serait, je crois, nécessaire de signaler.*

*Je vous signale qu'il était parlé notamment, d'Anne de France (Anne de Beaujeu) comme tante du roi Charles VIII, alors qu'elle était sa sœur aînée, qui avait conduit comme régente, les affaires de la France durant huit années de sa minorité.*

*En sus, le dernier alinéa de l'article est ainsi libellé :*

*« Après la démission de Mgr de Boulogne, l'archevêché de Vienne fut supprimé et le siège archiépiscopal transféré à Lyon et devient cardinalice, puisqu'il englobait Vienne. »*

*Il s'agit là d'une erreur flagrante, car l'archevêché de Lyon fut cardinalice si l'on peut dire, dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Avant 1800, Lyon eut au moins onze cardinaux, entre 1288 et 1740.*

*Et depuis 1800, tous les archevêques de Lyon furent cardinaux, à l'exception d'un seul, Mgr Genouilhac.*

*Ces précisions m'ont été données par M. le Chanoine Jomand, archiviste de l'Archevêché, qui m'a précisé divers détails qu'il serait certainement précieux aux habitants de Vienne de connaître ou de voir rappeler.*

*Je les transcris ci-dessous à toutes fins utiles.*

*C'est en fait le Concordat de 1801 qui supprima l'archevêché de Vienne, avec beaucoup d'autres d'ailleurs (Bref papal du 15 août 1801). Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay, dernier archevêque, donna sa démission demandée par le Concordat, le 29 septembre 1801 par lettre au Pape. C'en était fait du diocèse de Vienne, malgré les tentatives de restauration avec Mgr de Boulogne en 1817.*

*La partie la plus considérable du diocèse de Vienne alla à Grenoble, une seconde partie presque aussi étendue à Mende, et le reste fut partagé entre Lyon et Valence (1).*

*« Il sera fait une nouvelle circonscription des diocèses. 60 villes épiscopales furent sacrifiées en 1802, et de 137 avant la Révolution, le nombre des diocèses de France descendit à 60, pour remonter à un chiffre plus élevé quelques années après (2). »*

---

(1) *Histoire de l'Eglise de Vienne*, par F.L. Collombet, Lyon, 1847, tome III, pages 401-402.

(2) *Le Concordat*, par A. Body, Lyon, 1903.

*L'Archevêque de Lyon, portait le titre d'Archevêque de Lyon et de Vienne en sus de la Primatie des Gaules. On s'est souvent demandé pourquoi !*

*C'est sur une suggestion de Mgr d'Aviau, dernier archevêque de Vienne, dans un Mémoire à la Commission chargée de « découper les diocèses », que celle-ci accepta et proposa de rattacher les noms des principales églises épiscopales supprimées à ceux des grandes églises conservées (3).*

*Les archevêques de Lyon devinrent archevêques de Lyon et de Vienne, ceux d'Aix-en-Provence, archevêques d'Aix, Arles et Embrun, ceux de Toulouse, archevêques de Toulouse et Narbonne, etc.*

*Après diverses difficultés avec l'Empire et des emprisonnements à Vincennes et à la Force, Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, aurait été nommé archevêque de Vienne au Concordat de 1817, mais l'essai fut infructueux, et la suppression de 1801 donna force de loi à cette décision, si bien que Mgr de Boulogne n'occupa jamais ce poste et que sa nomination ne fut pas suivie d'effet. »*

L. BOURBON

3 bis, montée du Boulevard - Lyon 4<sup>e</sup>.

---

(3) *Histoire de Mgr d'Aviau du Bois de Sanzay*, par l'abbé Lyonnet, Lyon, 1847, I, pages 242 et sqq.





**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES " AMIS DE VIENNE "**  
**EN ASSEMBLEE GENERALE DU 10 AVRIL 1975**

*Présidents d'Honneur (à vie) :*

M. Charles JAILLET - Ancien Président  
M. Paul MICHALON - Ancien Président

*Comité de Patronage :*

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,  
Co-Directeur du Centre de Recherches Archéologiques  
Mlle Catherine COFFRANT - Bibliothécaire de la ville  
M. André PELLETIER - Docteur ès-Lettres - Maître de conférences à l'Université de Lyon II - Co-Directeur du Centre de Recherches Archéologiques  
† M. Joannès RUF - Conservateur des Musées  
M. Serge TOURRENC - Directeur adjoint de la Circonscription Archéologique  
M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

**BUREAU**

*Président :* M. Marcel GOURDANT - Commerçant - VIENNE

*Vice-Présidents :* M. André HULLO - Professeur d'Histoire au Lycée de Vienne

Mlle Elisabeth JOSSIER - Professeur Honoraire - VIENNE

M. François RENAUD - Professeur d'Histoire au Lycée de Vienne

M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

*Secrétaire Général :* M. Joseph GARON - VIENNE

*Secrétaire Général Adjoint :* M. Louis BLANC - Ingénieur Chimiste - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

*Trésorier :* M. Félix JACOB - VIENNE

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

† M. Charles Bellet - Archiviste de l'Hôpital - VIENNE

M<sup>e</sup> Emile Datry - Avocat - VIENNE

M<sup>e</sup> Charles Frecon - Notaire - Vienne

M. Jean Gueffier - Adjoint au Maire de Vienne - Conseiller Municipal

M. Jean-François Guillet - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-LES-VIENNE

Dr Jean Hassler - Médecin - VIENNE

M. Jean Perriolat - Chimiste - VIENNE

† M. Louis Raibaud - Receveur Honoraire d'Enregistrement - VIENNE

M<sup>e</sup> Antoine TERRASSE - Huissier de Justice - VIENNE

*Commissaires Adjoints :*

M. Jean-François Grenouiller - Licencié ès-Lettres - LES CÔTES-D'AREY  
(Commission Bibliothèque)

M. Gérard André - Employé de Banque - CHUZELLES (Commission Propagande et Finances)

M. Michel Tranchand - Cadre Administratif - VIENNE (Commission Propagande et Sorties)

